



Bulletin Officiel

N°6941 Vendredi 8 septembre 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

DEMARCHÉ RSE DES SOCIÉTÉS FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE 3

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT- 4

PROJET DE RÉSOLUTIONS AGO

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT- 5

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SOCIÉTÉ TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON -SOTIPAPIER- 7

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP AFC AMANETT 8

ÉMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

AMEN BANK SUBORDONNÉ 2023-2 10

ATL 2023-2 18

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 23

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIÉTÉS & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE (MISE À JOUR EN DATE DU (13/02/2023)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP-

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2023

- BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS - BTE-
- SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

- SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT-

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés faisant appel public à l'épargne, à suivre les meilleures pratiques en matière de bonne gouvernance et de démarche RSE conformément aux dispositions de la loi n°2018-35 du 11 juin 2018 relative à la responsabilité sociétale des entreprises.

Il est à rappeler qu'en vertu des dispositions de la loi n°2018-35 susvisée, la responsabilité sociétale vise à concrétiser le principe de la réconciliation entre les entreprises et leur milieu environnemental et social à travers leur contribution au processus de développement durable et la bonne gouvernance, conformément à la législation en vigueur, et ce dans les domaines suivants :

- L'environnement et le développement durable,
- La rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles et leur valorisation,
- Le développement des compétences et de l'emploi,
- La bonne gouvernance.

Aussi et face aux défis environnementaux (les grandes sécheresses, le stress hydrique...) et à la réglementation internationale de plus en plus contraignante concernant le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, ainsi que les mécanismes d'ajustement carbone aux frontières de l'Europe, il s'avère indispensable pour les sociétés tunisiennes, afin de garder leurs atouts compétitifs et leur pérennité, de s'intégrer pleinement dans une démarche dynamique et une culture RSE anticipative.

Dans ce cadre, le CMF invite les organes de direction et d'administration des sociétés faisant appel public à l'épargne à adopter une politique RSE consacrant les principes de la responsabilité sociétale et environnementale et de veiller à la concrétisation des actions RSE planifiées.

Les sociétés sont également appelées, à communiquer sur la démarche RSE adoptée ainsi que sur les actions entreprises dans ce cadre, au niveau notamment de leurs rapports d'activité. L'information fournie devrait porter sur la démarche RSE de la société, ainsi que les dotations allouées, le cas échéant, pour le financement des programmes RSE conformément aux dispositions de la loi 2018-35 susvisée.

Les sociétés peuvent également s'inspirer des indicateurs du reporting extra financier, portant sur les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) prévus par le guide de Reporting ESG de la Bourse de Tunis.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT-
Siege social : Essâad, Route de Ksour Essef 5124- Mahdia

Messieurs les actionnaires de la Société de Production Agricole Teboulba« SOPAT » sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le 20 Septembre 2023 à 10 h** à l'hôtel IBEROSTAR, El Kantaoui-Sousse et ce en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport d'activité 2022 établi par le Conseil d'Administration ;
- 2- Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;
- 3- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 ;
- 4- Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;
- 5- Approbation des conventions réglementées ;
- 6- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2022 ;
- 7- Nomination d'Administrateurs
- 8- Nomination du Commissaire aux comptes
- 9- Allocation de jetons de présence ;
- 10- Pouvoirs d'accomplissement des formalités légales.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT-

Siege social : Essâad, Route de Ksour Essef 5124- Mahdia

Projet de résolutions de la Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 20 septembre 2023.

1^{ère} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022 et présentation par les commissaires aux comptes de leur rapports général et spécial relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2022, approuve le rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration relatif audit exercice tel qu'il a été présenté.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

2^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, approuve les états financiers de l'exercice 2022, faisant apparaître un bénéfice net de 606.319Dinars, tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

3^{ème} RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration et en application des dispositions légales et statutaires, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022, soit un bénéfice net de 606.319 Dinars, en compte de « Résultat Reporté ».

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

4^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des autorisations du Conseil d'Administration des conventions visées par le Code des Sociétés Commerciales et entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve sans aucune réserve lesdites conventions.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

5^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans aucune réserve de leur gestion pour l'exercice 2022.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

6^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la nomination des Administrateurs suivants pour une période de Trois (03) exercices qui prendra fin lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025 :

- ✓ Monsieur Kamel BELKHIRIA.
- ✓ La Société « GALLIUS »
- ✓ La Société « MEDIGRAIN »
- ✓ La Société « Les Minoteries des centre et Sahel Réuniones » MCSR ».
- ✓ La Société « Les Aliments Composés du Nord » ACN

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

7^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la nomination de Monsieur Ammar AMRI, Expert-comptable domicilié au Cléopâtre Center n°A2.12, le centre Urbain Nord –Tunis, en qualité du Commissaire aux Comptes de la Société et ce pour une période de Trois (03) exercices qui s'achèvera lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

8^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée décide d'allouer à chaque Administrateur un montant de Mille Dinars net à titre de jetons de Présence.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

9^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir au Directeur Général ou à son représentant, pour procéder à toutes opérations de dépôt, de publicité et accomplir toutes les formalités de publications légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à

.....

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton -SOTIPAPIER-

Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER) informe ses actionnaires et le public des récents développements concernant son activité et sa politique de dividendes.

Évolution du Marché

Depuis le dernier trimestre de l'année 2022, la demande en papier a continué de connaître une baisse significative, tant sur le marché international que sur le marché tunisien. Cette tendance s'inscrit dans la continuité d'une période exceptionnelle connue en 2021 et jusqu'au 3^{ème} trimestre 2022, marquée par une demande sans précédent suite aux événements de la période COVID.

Investissements Stratégiques

Consciente des défis futurs et de l'évolution à venir du marché, SOTIPAPIER a engagé un programme d'investissements ambitieux, représentant un montant de plus de 30 millions de dinars en 2023. L'objectif de ces investissements est double : d'abord, améliorer notre capacité de production pour garantir une réponse efficace aux fluctuations du marché ; ensuite, développer l'intégration verticale de nos activités afin de renforcer notre position concurrentielle à long terme.

Stratégie de Gestion Financière

Dans le cadre de sa stratégie globale, visant à minimiser les risques financiers tout au long du cycle économique, le Conseil d'Administration de SOTIPAPIER estime que la préservation et la maximisation de la flexibilité financière sont dans l'intérêt à long terme de la société et de ses actionnaires.

Report du paiement des Dividendes

Par conséquent, lors de sa réunion en date du 7 septembre 2023 à 9h, le Conseil d'Administration de SOTIPAPIER a pris la décision de proposer le report de la mise en paiement des dividendes au titre de l'exercice social 2022. Ces dividendes, d'un montant de 470 millimes par action, totalisant ainsi 13.246.522,770 dinars tunisiens, serait désormais mis en paiement le 2 janvier 2024.

Etant précisé que ladite proposition sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de SOTIPAPIER qui devra statuer sur ladite proposition.

Cette décision vise à assurer la solidité financière de la société dans un contexte économique difficile et à maintenir sa capacité à investir dans des projets stratégiques pour le bénéfice à long terme de ses actionnaires.

SOTIPAPIER reste engagée envers la création de valeur à long terme et remercie ses actionnaires pour leur compréhension et leur soutien continu. Nous continuerons à surveiller de près l'évolution du marché et à adapter notre stratégie pour répondre aux défis actuels tout en saisissant les opportunités futures.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP AFC AMANETT

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières de catégorie obligataire
AGREMENT DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER N°34-2023 DU 18 MAI 2023

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de FCP AFC AMANETT aura lieu le **12 septembre 2023**.

FCP AFC AMANETT présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

DENOMINATION	: FCP AFC AMANETT
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement -FCP-
Catégorie	: FCP Obligataire
Type	: OPCVM de capitalisation
Objet	: La constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds.
Législation applicable	: - Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application. - Règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances en date du 29 avril 2010 tel que modifié et complété par les textes subséquents.
Adresse	: Carré de l'or, les jardins du lac II, les berges du lac -1053 Tunis
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 1 000 parts de 100 dinars chacune.
Références de l'agrément	: Agrément du CMF n° 34-2023 du 18 mai 2023
Date de constitution	: 24 août 2023
Durée de vie	: 99 ans à compter de la date de constitution
Promoteurs	: Arab Tunisian Bank et Arab Financial Consultants
Gestionnaire	: Arab Financial Consultants, sis au carré de l'or - les jardins du lac II - les berges du lac-1053 Tunis
Dépositaire	: Arab Tunisian Bank, sise au 9, rue Hédi Nourira-1001 Tunis
Distributeur	: Arab Financial Consultants, sis au carré de l'or - les jardins du lac II - les berges du lac-1053 Tunis

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Quotidienne

Prix de souscription et de rachat : la valeur liquidative nette de toute commission

Pour plus d'informations sur FCP AFC AMANETT, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier conformément à l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 sera mis à la disposition du public auprès du siège social de l'Arab Financial Consultants-intermédiaire en bourse, sis au carré de l'or - les jardins du lac II - les berges du lac-1053 Tunis.

2023 - AS - 1129

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 pour tout placement sollicité après le 31/08/2023 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2023. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire Subordonné
« Amen Bank Subordonné 2023-2 »**

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la banque réunie le **27/04/2023** a autorisé l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 300 millions de dinars et a donné au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023.

Usant de ces pouvoirs, le Directoire d'Amen Bank réuni en date du **23/08/2023**, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 100 millions de dinars par Appel Public à l'Epargne selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
A	5 ans	10,05% et/ou TMM + 2,15%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	5 ans	10,15% et/ou TMM + 2,25%	In fine
C	7 ans dont 2 années de grâce	10,20% et/ou TMM + 2,30%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année
D	7 ans	10,30% et/ou TMM + 2,40%	In fine

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**Montant**

L'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2023-2 » est d'un montant de 100 000 000 dinars divisé en 1 000 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2023-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **15/09/2023** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **31/10/2023**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (100 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 1 000 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 100 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **31/10/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30/11/2023** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **15/09/2023** auprès de MAC SA intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac Constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission

Le but de la présente émission est de :

- ♣ Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs.
- ♣ Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « AMEN BANK Subordonné 2023-2 »
- **Nature des titres** : Titres de créance
- **Forme des titres** : Nominative
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).
De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues délivrée par MAC SA, intermédiaire en Bourse.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **31/10/2023**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **31/10/2023** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,05%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis ;
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,15%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 215 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans in fine :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,15%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis ;
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,25%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,20%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis ;
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,30%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 230 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans in fine :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,30%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis ;

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,40%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 240 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie C feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la troisième année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie D feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

L'emprunt sera amorti en totalité le **31/10/2028** pour les catégories A et B et le **31/10/2030** pour les catégories C et D.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **31/10** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **31/10/2024** pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **31/10/2024** pour la catégorie A, le **31/10/2028** pour la catégorie B, le **31/10/2026** pour la catégorie C, et le **31/10/2030** pour la catégorie D.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de :

- 10,05% l'an pour la catégorie A ;
- 10,15% l'an pour la catégorie B ;
- 10,20% l'an pour la catégorie C ;
- 10,30% l'an pour la catégorie D.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois de juillet 2023 (à titre indicatif), qui est égale à 7,655% ; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de :

- 9,805% pour la catégorie A ;
- 9,905% pour la catégorie B ;

- 9,955% pour la catégorie C ;
- 10,055% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de :

- 2,15% pour la catégorie A ;
- 2,25% pour la catégorie B ;
- 2,30% pour la catégorie C ;
- 2,40% l'an pour la catégorie D,

et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «Amen Bank Subordonné 2023-2» seront émises selon quatre catégories :

- ✓ Catégorie A : sur une durée de 5 ans ;
- ✓ Catégorie B : sur une durée de 5 ans ;
- ✓ Catégorie C : sur une durée de 7 ans dont deux années de grâce ;
- ✓ Catégorie D : sur une durée de 7 ans.

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de :

- 3 ans pour la catégorie A ;
- 5 ans pour la catégorie B ;
- 5 ans pour la catégorie C ;
- 7 ans pour la catégorie D.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de :

- 2,6588 années pour la catégorie A ;
- 4,1596 années pour la catégorie B ;
- 4,0933 années pour la catégorie C ;
- 5,3172 années pour la catégorie D.

Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

- **Rang de créance :** En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du **30/08/2023** sous le n° **23/005**. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :** L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de l'emprunt:

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2023 – 2 » est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductible de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Amen Bank Subordonné 2023-2» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par AMEN BANK.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Marché des titres

A fin juillet 2023, il existe treize (13) emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'AMEN BANK s'engage à charger l'intermédiaire en bourse **MAC SA** de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2023-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

AMEN BANK s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2023-2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe «Rang de créance»**).

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné:

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « Amen Bank Subordonné 2023-2 » visée par le CMF en date du 30/08/2023 sous le N° 23-1107, du document de référence « AMEN BANK 2023 » enregistré par le CMF en date du 30/08/2023 sous le N° 23-005. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023, pour tout placement sollicité après le 31/08/2023 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2023.

La note d'opération et le document de référence « AMEN BANK 2023 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès d'AMEN BANK, à Avenue Mohamed V – 1002 Tunis, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les états financiers de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 et les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2023 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement, au plus tard le 31/08/2023 et le 20/10/2023.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs aux 2ème et 3ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20/07/2023 et le 20/10/2023. Il doit être également accompagné par les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligatoire

« ATL 2023-2 »

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Arab Tunisian Lease réunie le **29/03/2023** a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **22/05/2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 40MD susceptible d'être porté à 60MD et a délégué à la Direction Générale le pouvoir pour en fixer les conditions et les modalités d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **05/07/2023** d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 40MD susceptible d'être porté à 60MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
A	5 ans	10,7%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,9%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**Montant :**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 40MD susceptible d'être porté à 60MD divisé en 400 000 obligations susceptibles d'être portées à 600 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2023-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **03/08/2023** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **16/10/2023**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (60 000 000D) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf- Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 600 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2023**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 40 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **02/11/2023** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **03/08/2023** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants (AFC), Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 348MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 70MD par des emprunts obligataires, 30MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash-flow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « ATL 2023-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2023** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **16/10/2023** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,7% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,9% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2028** pour la catégorie A et le **16/10/2030** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **16 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **16/10/2024** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **16/10/2024** pour la catégorie A et le **16/10/2026** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,7%** l'an pour la catégorie A et de **10,9%** pour la catégorie B.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale :

Les obligations de la catégorie A sont émises pour une période totale de **5 ans** et les obligations de la catégorie B sont émises pour une période totale de **7 ans dont deux années de grâce**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie A et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie B.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,640** années et elle est de **4,044** années pour les obligations de la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du **18 Octobre 2022** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : BBB + (tun) ; Perspective : Stable
- Note nationale à court terme : F2 (tun)

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/entity/arab-tunisian-lease-80361151#ratings>

Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du **06/07/2023**, la note provisoire à long terme « **BBB+ (EXP) (tun)** » à l'emprunt obligataire «**ATL 2023-2**» objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants - AFC, Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2023-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera, la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'Intermédiaire en Bourse BNA CAPITAUX de demander l'admission de l'emprunt « **ATL 2023-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**ATL 2023-2**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **17/07/2023** sous le n°**23-1104**, du document de référence « **ATL 2023** » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2023** sous le n° **23-003**, des indicateurs d'activité relatifs aux 2ème et 3ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20/07/2023 et le 20/10/2023 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2023 pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn et de l'ATL www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2023 et les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF, respectivement, au plus tard le 20/07/2023, le 20/10/2023 et le 31/08/2023.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	114,328	114,347
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	158,543	158,572
3	UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	131,362	131,385
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	142,629	142,654
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	136,873	136,896
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	139,149	139,177
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312	131,403	131,424
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	52,849	52,857
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	38,524	38,533
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	125,430	131,146	131,170
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	115,223	115,241
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	114,922	114,943
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,343	20,347
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	139,622	139,651
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	136,443	136,462
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,142	13,144
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	195,265	195,300
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	13,020	13,022
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	110,624	110,644
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	114,266	114,289
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	15,934	15,937
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
23	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,144	2,144
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
24	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	70,458	70,466
25	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	149,845	149,899
26	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	112,329	112,285
27	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	122,167	122,186
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	160,034	159,758
29	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	596,683	596,049
30	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	156,318	156,033
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	197,283	197,209
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	105,529	105,396
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	145,489	145,428
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	174,609	174,568
35	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	160,824	160,761
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	25,662	25,646
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	101,540	101,627
38	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,087	1,084
39	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,090	1,086
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
40	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 517,761	2 520,252
41	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	149,964	157,621	157,835
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	254,875	254,911
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,249	3,262
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,888	2,899
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	56,422	56,510
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,423	1,424
47	FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,279	1,277
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,282	1,277
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	15,854	16,001
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	11,970	12,043
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	15,633	15,713
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 036,241	5 045,092
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	95,711	95,241
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,296	1,291

OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES							
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	110,565	110,586
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	100,044	100,059
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/04	25/05/23	5,974	108,391	106,917	106,935
58 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	104,425	104,446
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	105,640	105,660
60 SICAV AXIS TRESORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	109,650	109,666
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	106,008	106,027
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	103,526	103,545
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	106,560	106,578
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	107,499	107,519
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	105,561	105,570
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	105,236	105,254
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	103,832	103,852
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	107,017	107,030
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	103,972	103,990
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	101,246	101,256
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	107,873	107,889
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	103,554	103,569
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	113,360	113,377
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	105,263	105,283
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	109,543	109,561
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	104,714	104,742
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	-	998,194	998,194
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	108,351	108,413
SICAV MIXTES							
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	61,329	61,321
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	112,756	112,128
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,933	17,934
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	333,083	331,734
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 239,613	2 239,673
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	69,730	69,798
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,262	55,306
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	108,179	108,185
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	10,955	10,972
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,585	16,459
90 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	18,419	18,416
91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,882	15,889
92 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	104,124	104,266
93 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	89,481	89,507
94 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	93,752	93,695
95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	105,335	105,163
96 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	100,530	99,983
97 FCP SMART CEA ***	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	10,448	11,398	11,367
98 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	104,048	103,715
99 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ****	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,453	77,576	79,084	79,064
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
100 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	96,325	95,510
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	126,195	125,927
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	154,704	155,659
103 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	204,684	206,718
104 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,073	180,147	191,397	192,891
105 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	181,703	182,497
106 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	26,038	26,414
107 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	155,361	155,331
108 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 525,536	10 545,472
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	150,747	150,830
110 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	94,019	100,595	100,455
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	4 947,286	4 989,993
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,815	10,848
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	172,400	172,671
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 656,932	11 722,581
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 633,558	10 670,337
117 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 426,488	10 445,910
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 302,933	10 322,323
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	10 165,973	10 185,182
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
120 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	126,825	127,025
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
121 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1056,509	1050,593

* OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** OPCVM en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

**** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
(Marché Principal)**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
36. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
59. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	- 71 713 100
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
35. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
36. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
39. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
56. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
57. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

59.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
108	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP-

Siège social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

Suite à la réunion de son assemblée générale ordinaire en date du 30 Août 2023, la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le Bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres,
4. La liste des membres du conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques STIP entérine le retard de sa tenue qui n'affecte en rien les intérêts des actionnaires et considère que sa tenue est régulière

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration se rapportant à l'activité de l'exercice 2022 et du rapport général des Commissaires aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2022.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes se rapportant à l'exercice 2022, en prend acte et approuve les conventions réglementées dans leur intégralité.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2022.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Président du Conseil d'Administration des jetons de présence pour l'ensemble de sa contribution au titre de l'exercice 2022, dont le montant net global est fixé à 135 000 Dinars.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au titre de l'exercice 2022 des jetons de présence à hauteur de 2 000 Dinars net par séance avec un maximum de 8 000 Dinars net par an pour chaque Administrateur, et une rémunération similaire de 2 000 dinars net par réunion avec un maximum de 8 000 dinars net par an, pour chaque membre du Comité Permanent d'Audit Interne.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des résultats bénéficiaire de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, soit 11 020 046.823 Dinars.

Elle décide leur affectation comme suit :

- Modifications comptables : 2 686 822.329 Dinars
- Résultat reporté 2022 : 8 333 224.494 Dinars

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers consolidés de l'exercice 2022, approuve ces états financiers tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Neuvième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la Cooptation par le Conseil d'Administration du 25/12/2022 de Mr Montassar DRIDI en qualité d'administrateur en remplacement du feu Abdelkader DRIDI, et ce, moyennant un mandat expirant à l'AGO qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2022 ainsi que sa nomination en qualité de Président du Conseil d'Administration.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Dixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination par l'assemblée électorale du 15/12/2022 de Mr Hassen BEDHIEF en qualité d'administrateur représentant des actionnaires minoritaires, et ce, moyennant un mandat expirant à l'AGO qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Onzième résolution :

En application des dispositions de l'article 19 des statuts relatif au renouvellement des membres du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire prend connaissance de l'expiration du mandat de Mr Montassar DRIDI.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la nomination de Mr Montassar DRIDI en qualité d'administrateur dont le mandat prend fin à l'assemblée qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Douzième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend connaissance de l'expiration des mandats des administrateurs indépendants, Messieurs Ferid LARBI et Maher BEN AISSA et approuve la décision du Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 1er juin 2023 portant désignation de Mr Maher Ben AISSA et Mme Saida HACHICHA administrateurs indépendants dont les mandats expirent à l'AGO qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

De ce fait, le Conseil d'Administration se trouve composé des administrateurs suivants :

- Mr. Montassar DRIDI
- AFRICA HLDING représentée par Mr Mehdi DRIDI
- Mr. Khemiss BABA
- Mr. Faouzi SKHIRI
- Mr. Mohamed Ali CHEKIR
- Mr. Habib BENHADJ KOUIDER
- Mr. Hassen BEDHIEF représentant des actionnaires minoritaires
- Mr. Maher Ben AISSA administrateur indépendant
- Mme Saida HACHICHA Administrateur indépendant

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Treizième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte, conformément aux dispositions de l'article 192 et 209 du code des sociétés commerciales, des fonctions suivantes occupées par les Administrateurs de la STIP :

- Mr Montassar DRIDI : Président
Administrateur et Directeur Général de la SOMACOP
Président Directeur Général d'AFRICA HOLDING
Gérant de la SOMACOP Plus

- Mr Mehdi DRIDI
Administrateur et Président du Conseil d'Administration de la SOMACOP

- Mr Mohamed Ali CHEKIR
Gérant du cabinet Conseil et études stratégiques.

- Mr Faouzi SKHIRI
Administrateur à la SOMACOP

-Mr Khemiss BABA
Directeur Général de la STIP
Administrateur à la SOMACOP

-Mr Habib BENHADJ KOUIDER
Administrateur indépendant à SOMOCER
Administrateur indépendant à SANIMED
Administrateur indépendant à la Société Tunisienne d'automobile
Président du Conseil d'Administration de Dido capital partner (non cotée)

-Mr Hassen BEDHIEF
Gérant du cabinet HBMT Solutions

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Quatorzième résolution :

Conformément aux dispositions de l'article 31 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la décision du Conseil d'Administration et nomme le cabinet Madame NEJIBA CHOUK représenté par Mme Nejiba CHOUK et le cabinet KPMG représenté par Mr Hassen BOUAITA comme co-commissaires aux comptes de la STIP pour une période de trois ans expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2025.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Quinzième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne au représentant légal ou à son mandataire, tout pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

2. Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN APRES AFFECTATION ARRETE AU 31/12/2022

(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	31/12/2022	31/12/2021
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	9 084 196.760	8.858.460,455
Moins : Amortissements	-8.486.897.436	-8.486.897,436
	597 298.905	371.563,019
Immobilisations corporelles	271 374 932.652	260.138.595,811
Moins : Amortissements	-175 627 523.610	-173.523.348,378
	95 747 409.042	86.615.247,433
Immobilisations financières	6 318 197.861	6.062.608,201
Moins : Provisions	-5.103.265,000	-5.103.265,000
	1 214 932.861	959.343,201
Total des actifs immobilisés	97 559 640.808	87.946.153,653
Autres actifs non courants	0,000	0,000
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	97 559 640.808	87.946.153,653
ACTIFS COURANTS		
Stocks	79 551 754.264	46.676.345,259
Moins : Provisions	-1.081 691.049	-1.195.527,968
	78 470 063.215	45.480.817,291
Clients et comptes rattachés	29 033 196.613	21.712.061,493
Moins : Provisions	-14 450 691.488	-14.404.163,354
	14 582 505.125	7.307.898,139
Autres actifs courants	12 080 645.383	15.885.919,249
Moins : Provisions	-188 526.585	0,000
	11 892 118.798	15.885.919,249
Placements et autres actifs financiers	7 521 022.044	4.539.123,725
Moins : Provisions	0,000	0,000
	7 521 022.044	4.539.123,725
Liquidités et équivalents de liquidités	1 206 796.506	2.615.579,818
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	113 672 505.688	75.829.338,222
TOTAL DES ACTIFS	211 232 146.496	163 775 491.875

BILAN APRES AFFECTATION ARRETE AU 31/12/2022
(Montants exprimés en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	12 623 469,000	12 623 469,000
Réserves légales	2 419 912,385	2 419 912,385
Réserves spéciales	2 603 050,000	2 603 050,000
Actions propres	-325 724, 075	-325 724, 075
Réserve spéciale de réévaluation légale	74 247 015.532	74 247 015.532
Autres capitaux propres	7 709 095.946	7 719 095,946
Résultats reportés	-85 887 272.047	-94 220 496.541
Modifications comptables	0	-2.686.822,329
TOTAL DES CX PROPRES APRES AFFECTION	13 389 546.741	2 374 499.918
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts	7 867 287.067	12 493 568.293
Autres passifs non courants	12 218 022.455	25 001 633.405
Provisions	18 348 896.631	14 913 569.469
	38 434 206.153	52 408 771.167
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	17 267 736.262	9 008 232.361
Autres passifs courants	60 797 372.732	50 348 374.997
Concours bancaires et autres passifs financiers	81 343 284.608	49 635 613.432
	159 408 393.602	108 992 220.790
TOTAL PASSIFS	197 842 599.755	161 400 991.957
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	211 232 146.496	163 775 491.875

3. L'état d'évolution des capitaux propres

DT	Capital Social (1)	Réserve légale	Réserve spéciale d'investissement	Réserve spéciale	Actions propres (2)	Autres capitaux propres (3)	Résultats reportés	Amortissements différés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2021	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 724)	81 861 112	17 444 160	(114 251 479)	0	2 374 500
Affectation de résultat de l'exercice 2021 suivant la décision de l'AGO du 30/06/2022							23 520 812		(23 520 812)	-
Subvention d'investissement - Quote-part de l'exercice						(5 000)				(5 000)
Résultat net de l'exercice clos le 31/12/2022									11 020 046	11 020 046
Réserves spéciales de réévaluation des immobilisations suivant la décision de l'AGO du 30/06/2022						0	8 333 224		(11 020 046)	0
						2 686 822				
Solde au 31 décembre 2021	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 724)	84 542 934	49 298 196	(114 251 479)	(23 520 812)	13 389 545

4. La liste des membres du conseil d'administration

Administrateur	PV de référence	Fin du mandat	Fonction occupée à la STIP	Mandat dans d'autres conseils d'administration
AFRICA HOLDING (MEHDI DRIDI)	AGO DU 30/08/2023	AGO statuant sur l'exercice 2024	-	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur et Président du Conseil d'Administration de la SOMACOP
MONTASSAR DRIDI	AGO DU 30/08/2023	AGO statuant sur l'exercice 2025	Président du Conseil d'Administration	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur et Directeur Général de la SOMACOP Président Directeur Général d'AFRICA HOLDING Gérant de la SOMACOP Plus
KHAMIS BABA	AGO DU 30/06/2022	AGO statuant sur l'exercice 2024	Directeur Général de la STIP	<ul style="list-style-type: none"> Directeur Général de la STIP Administrateur à la SOMACOP
SAIDA HACHICHA (ADMINISTRATEUR INDEPENDANT)	AGO DU 30/08/2023	AGO statuant sur l'exercice 2025	-	-
MAHER BEN AISSA (ADMINISTRATEUR INDEPENDANT)	AGO DU 30/08/2023	AGO statuant sur l'exercice 2025	-	-
HASSEN BEDHIEF	AGE DU 15/12/2022	AGO statuant sur l'exercice 2024	Administrateur représentant des petits porteurs	<ul style="list-style-type: none"> Gérant du cabinet HBMT Solutions
MOHAMED ALI CHEKIR	AGO DU 30/06/2022	AGO statuant sur l'exercice 2024	-	<ul style="list-style-type: none"> Gérant du cabinet Conseil et études stratégiques
HABIB BENHADJ KOUIDER	AGO DU 30/06/2022	AGO statuant sur l'exercice 2023	-	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur indépendant à SOMOCER Administrateur indépendant à SANIMED Administrateur indépendant à la Société Tunisienne d'automobile Président du Conseil d'Administration de Dido capital partner (non cotée)
FAWZI SKHIRI	AGO DU 30/06/2022	AGO statuant sur l'exercice 2024	-	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur à la SOMACOP

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**Banque de Tunisie et des Emirats
- BTE-**

Siège social : Boulevard Beji Caid Essebsi-lot AFH-DC8, Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La Banque de Tunisie et des Emirats - BTE- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 30 Juin 2023. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mme Nour El Houda HENANE et M. Hichem CHEKIR.

Bilan
Arrêté au 30 Juin 2023
(Unité : en milliers de dinars)

		Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
	ACTIF				
AC 1	Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	29 351	30 392	11 070
AC 2	Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	164 004	164 110	160 216
AC 3	Créances sur la clientèle	3	886 572	940 644	883 365
AC 4	Portefeuille commercial	4	-	19 486	10 818
AC 5	Portefeuille d'investissement	5	173 321	121 439	141 270
AC 6	Valeurs immobilisées	6	93 429	58 557	91 412
AC 7	Autres actifs	7	19 973	17 612	23 125
	TOTAL ACTIF		1 366 650	1 352 240	1 321 276
	PASSIF				
PA 1	Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	8	194 098	166 559	202 119
PA 3	Dépôt & avoirs de la clientèle	9	949 127	962 977	884 237
PA 4	Emprunts & ressources spéciales	10	108 354	106 932	101 080
PA 5	Autres passifs	11	41 362	40 455	43 926
	TOTAL PASSIF		1 292 941	1 276 923	1 231 362
	CAPITAUX PROPRES				
CP 1	Capital		90 000	90 000	90 000
CP 2	Réserves		79 063	47 560	79 320
CP 3	Actions propres		(840)	(840)	(840)
CP 5	Résultat reporté		(78 566)	(48 560)	(48 560)
CP 6	Résultat de la période		(15 948)	(12 843)	(30 006)
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	73 709	75 317	89 914
	TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		1 366 650	1 352 240	1 321 276

État des engagements hors bilan

Arrêté au 30 Juin 2023

(Unité : en milliers de dinars)

		Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
	PASSIFS EVENTUELS				
HB 1	Cautions, avals et autres garanties données	13	54 074	62 694	72 742
HB 2	Crédits documentaires		24 757	26 247	18 270
HB 3	Actifs donnés en garantie		-	-	-
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS		78 831	88 941	91 012
	ENGAGEMENTS DONNES				
HB 4	Engagements de financement donnés		49 420	43 288	48 291
HB 5	Engagements sur titres		16 000	-	-
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		65 420	43 288	48 291
	ENGAGEMENTS RECUS				
HB 7	Garanties reçues	14	683 699	666 786	670 372
	TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		683 699	666 786	670 372

État de résultat
Arrêté au 30 Juin 2023
(Unité : en milliers de dinars)

		Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
	Produits d'exploitation bancaire				
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	15	48 053	40 670	89 658
PR 2	Commissions		13 241	14 462	29 982
	Gains sur opérations de change	16	2 721	1 834	3 883
PR 3	Revenus du portefeuille commercial	17	-	682	1 260
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	18	8 207	4 330	8 426
	Total produits d'exploitation bancaire		72 222	61 978	133 209
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	19	(39 546)	(32 137)	(69 604)
CH 2	Commissions encourues	20	(1 593)	(1 126)	(3 129)
	Total charges d'exploitation bancaire		(41 139)	(33 263)	(72 733)
	PRODUIT NET BANCAIRE		31 083	28 715	60 476
PR 5 / CH 4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	21	(14 275)	(16 236)	(31 267)
PR 6 / CH 5	Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	(698)	1 013	1 361
CH 6	Frais de personnel	23	(20 054)	(18 151)	(38 556)
CH 7	Charges générales d'exploitation	24	(7 175)	(6 844)	(15 520)
CH 8	Dotations aux amortissements sur immobilisations		(3 072)	(1 207)	(5 736)
	RESULTAT D'EXPLOITATION		(14 191)	(12 710)	(29 242)
PR 8 / CH 9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(1 603)	1	(477)
CH 11	Impôts sur les sociétés		(154)	(134)	(287)
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		(15 948)	(12 843)	(30 006)
PR 9 / CH10	Eléments extraordinaires		-	-	-
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		(15 948)	(12 843)	(30 006)

État de flux de trésorerie
Arrêté au 30 Juin 2023
(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
ACTIVITES D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		74 728	57 458	130 183
Charges d'exploitation bancaires décaissées		(42 755)	(34 752)	(80 811)
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		(20 994)	(104 391)	(53 930)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		59 553	109 288	19 408
Sommes versées aux Personnel et C. Divers		(28 114)	(29 097)	(53 280)
Autres flux d'exploitation		(10 487)	2 221	(3 730)
Impôts sur les sociétés		(49)	144	(195)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		31 882	871	(42 355)
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		2 699	1 100	1 210
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		(22 167)	(10 784)	(22 366)
Acquisitions/cessions sur immobilisations		(5 088)	(1 389)	(267)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		(24 556)	(11 073)	(21 423)
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Emission d'emprunts		-	-	-
Remboursement d'emprunts		9 508	(15 547)	(21 678)
Augmentation/diminution ressources spéciales		(1 512)	843	1 032
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement		7 996	(14 704)	(20 646)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		15 322	(24 906)	(84 424)
Liquidités et équivalents en début de période		(68 653)	15 771	15 771
Liquidités et équivalents en fin de période	25	(53 331)	(9 135)	(68 653)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 Juin 2023

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

NOTES EXPLICATIVES *(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)*

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents ainsi que la circulaire n° 2013-21 du 30 décembre 2013.

2. BASES DE MESURES

Les états financiers de la BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1- Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2- Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents

Dans le cadre de l'extension de son activité, la banque a entamé l'octroi des crédits C.T. à partir de 2005. Ils sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

3.3- Comptabilisation des biens donnés en leasing

La banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a) La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b) La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Au niveau de la BTE et selon les clauses contractuelles des contrats de leasing il n'est pas négocié avec le preneur une valeur résiduelle non garantie, ni des loyers conditionnels. En effet, tous nos contrats de leasing et les échéanciers leurs correspondants tiennent compte uniquement d'une valeur d'achat à la fin du contrat fixée, généralement, à 1 DT qui est assimilée à juste titre comme une valeur résiduelle garantie.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3.4- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que la banque a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

De façon plus générale, l'alimentation du portefeuille des titres de placement peut se faire par deux voies différentes :

- Le classement direct notamment lorsque la banque ne connaît pas la durée probable de détention du titre.
- Le résultat d'un transfert du portefeuille de transaction.

Titres d'investissement

Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont logés dans le portefeuille d'investissement de la banque les éléments suivants :

- Obligations
- Titres de participation des entreprises liées
- Autres Titres de participation
- Fonds gérés
- BTA

3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6- EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

3.6.1- Provisions individuelles

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- ☐ Classe 0 : Actifs courants ;
- ☐ Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- ☐ Classe 2 : Actifs incertains ;
- ☐ Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- ☐ Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- ☐ Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- ☐ Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- ☐ Actifs compromis (classe 4) : 100 %

3.6.2- Provision collective

A la date du 11 janvier 2021, une nouvelle circulaire est apparue sous le numéro qui oblige les établissements de crédit par prélèvement sur les résultats à constituer des provisions à caractère général dites « provisions collectives pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24.

Cette nouvelle circulaire a apporté une nouvelle méthodologie de détermination de cette provision basée sur les étapes suivantes :

- Une revue du passage des engagements classés 0 et 1 à des engagements classés 2 ,3 ,4 et 5 selon leurs degrés de sensibilité par rapport à la crise COVID.
- Une plus large défalcation des regroupements des engagements classés 0 et 1 en des regroupements par segment de clientèle et par secteur d'activité.
- Une majoration des taux de migration historiques
- Estimation du taux de provisionnement à appliquer par groupes de contreparties « TPgi »

3.6.3 Provisions additionnelles :

En date du 30 décembre 2013, la BCT a publié la circulaire N°2013-21 imposant aux banques de constituer des provisions additionnelles pour la couverture des risques nets encourus sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 à 7 ans ;
- 100% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

À ce titre, les provisions additionnelles totalisent au 30/06/2023 un montant de 51 150 KDT.

3.6.4- Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3.7-Opérations en devises

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément aux dispositions prévues par la norme comptable sectorielle n°23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires :

- Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité permet la détermination périodique de la position de change.
- Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de changes, sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en monnaie de référence, et ce, sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte dans la comptabilité tenue en devises.
- Les charges et produits libellés en devises courus et non échus à la date d'arrêté comptable sont convertis sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de l'arrêté comptable.
- À chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change au Comptant en vigueur à la date d'arrêté.
- Les différences entre, d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont prises en compte en résultat de la Période considérée.
- Les opérations de change à terme à des fins de couverture sont réévaluées en fin de période au cours de change au comptant de la date d'arrêté
- Les opérations de change à terme non dénouées à fin juin 2023 détaillé comme suit :
 1. Achat devises : 2 261 KDT
 2. Vente devises : 2 289 KDT

3.8- IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation : 2,5 %
- Mobilier de bureaux : 20 %
- Matériel de bureaux : 10 %
- Matériel de transport : 20 %
- A. A. et installations : 10 %
- Matériel informatique : 15 %
- Logiciel : 33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

3.9 Note portant déclaration des principes comptables appliqués :

Nous déclarons que les mêmes principes et méthodes comptables sont adoptés pour l'établissement de comptes intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2023 par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31/12/2022.

3.10 Note sur les émissions, achats et remboursements de dettes et d'actions ordinaires cf. à la NC 19 :

La banque n'a réalisé aucune de ces opérations durant la période intermédiaire.

3.11 Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au 30 Juin 2023, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives au 31 décembre 2022 et celles relatives au 30 juin 2022.

Les données relatives à l'année 2023 sont conformes à celles publiées dans le cadre des états financiers qui ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire.

NOTES EXPLICATIVES

4.1- ACTIFS

Note 1 : Caisses et avoirs auprès de la BCT

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Caisse agences dinars	7 198	7 232	4 764
Caisse agences devises	4 402	2 600	1 489
Banque Centrale de Tunisie en dinars	445	562	105
Banque Centrale de Tunisie en devises	17 306	19 998	4 712
Total	29 351	30 392	11 070

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Créances sur les établissements bancaires	109 192	113 512	116 742
Créances sur les établissements financiers	54 812	50 598	43 474
Total	164 004	164 110	160 216

Ces créances se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Prêts en devises BCT	35 614	-	-
Prêts interbancaires en devises	-	34 962	29 994
Prêts interbancaires en dinars	8 506	29 009	23 810
Prêts interbancaires en pensions livrées	-	-	-
Prêts swap en devises	61 457	34 641	50 352
Avoirs chez les correspondants locaux	3	3	2
Avoirs chez les correspondants étrangers	3 612	14 897	12 520
Créances rattachées	-	-	64
Créances sur les établissements financiers	54 812	50 598	43 474
Total	164 004	164 110	160 216

	INF 3 MOIS	3MOIS < 1AN	1 AN < 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Prêts	105 577	-	-	-	105 577
Prêts en devises BCT	35 614	-	-	-	35 614
Prêts interbancaires en devises	-	-	-	-	-
Prêts interbancaires en dinars	8 506	-	-	-	8 506
Prêts swap en devises	61 457	-	-	-	61 457
Avoirs chez les correspondants	58 427	-	-	-	58 427
Avoirs chez les correspondants locaux	3	-	-	-	3
Avoirs chez les correspondants étrangers	3 612	-	-	-	3 612
Créances sur les établissements Financiers	54 812	-	-	-	54 812
Total	164 004	-	-	-	164 004

Créances sur les établissements bancaires par durée résiduelle :

	INF 3 MOIS	3MOIS < 1AN	1 AN < 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Avoirs chez les correspondants	3 615	-	-	-	3 615
Avoirs chez les correspondants étrangers	3	-	-	-	3
Avoirs chez les correspondants locaux	3 612	-	-	-	3 612
Prêts TND	8 506	-	-	-	8 506
Prêts MM en TND	8 500	-	-	-	8 500
Créances rattachées	6	-	-	-	6
Prêts Devises	35 614	-	-	-	35 614
Prêts MM en EUR	18 583	-	-	-	18 583
Prêts MM en USD	17 031	-	-	-	17 031
Créances rattachées	-	-	-	-	-
SWAP	61 457	-	-	-	61 457
SWAP en TND	-	-	-	-	-
SWAP Devises en EUR	23 988	-	-	-	23 988
SWAP Devises en USD	37 469	-	-	-	37 469
Créances sur les établissements financiers	54 812	-	-	-	54 812
Créances sur les établissements financiers	54 812	-	-	-	54 812
Total	164 004	-	-	-	164 004

Note 3 : Créances sur la clientèle

Au 30 Juin 2023, les créances sur la clientèle ont évolué comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Comptes débiteurs de la clientèle	76 809	91 803	82 050
Autres concours à la clientèle	992 327	1 016 692	978 188
Crédits sur ressources spéciales	-	1 149	1 506
Total	1 069 136	1 109 644	1 061 744

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Concours CT (1)	258 245	298 208	250 368
Concours M.L.T. (2)	670 359	655 825	662 707
Comptes débiteurs de la clientèle	76 809	91 803	82 050
Leasing (3)	63 723	63 808	66 619
Total brut	1 069 136	1 109 644	1 061 744
Agios réservés	(34 797)	(27 452)	(31 449)
Provisions individuelles	(81 636)	(83 637)	(85 223)
Provisions additionnelles	(51 150)	(43 827)	(46 726)
Provisions collectives	(14 981)	(14 084)	(14 981)
Total net	886 572	940 644	883 365

Les provisions sur prêt ont évolué comme suit :

Libellé	Solde 31/12/2022	Dotations 2023	Reprises 2023	Reprise Créances cédées	Solde 30/06/2023
Provisions/ prêt	146 930	18 308	4 044	13 427	147 767
Agios réservés	31 449	21 613	17 165	1 100	34 797
Total net	178 379	39 921	21 209	14 527	182 564

(1) Les prêts à court terme et les comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Encours non échus	207 839	251 201	195 950
Avance sur dépôt à terme	6 508	2 609	1 999
Intérêts et Commissions impayés	390	450	389
Principal impayé	45 346	46 700	53 172
Intérêts à recevoir	377	294	380
Intérêts et commissions perçus d'avance	(2 215)	(3 046)	(1 522)
Total	258 245	298 208	250 368

(2) Les prêts à moyen et long termes et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Encours non échu	556 214	557 980	556 731
Principal échu	-	10	3
Principal impayé	29 818	21 204	19 706
Intérêts et commissions impayés	17 786	11 631	13 435
Intérêts à recevoir	10 175	10 947	10 703
Avance en comptes courants	11	11	11
Créances contentieuses	56 355	54 042	62 118
Total	670 359	655 825	662 707

(3) Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Encours	56 557	57 159	62 376
Principal impayé	3 314	2 870	1 189
Intérêts impayés	1 014	970	622
Intérêts courus	2 295	2 322	2 414
Intérêts perçus d'avance	(239)	(168)	(263)
Autres créances	782	655	281
Total	63 723	63 808	66 619

La ventilation des créances selon le délai résiduel se présente comme suit :

	INF 3 MOIS	3MOIS < 1AN	1 AN < 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Concours M.L.T	302 826	31 650	577	-	335 053
Leasing	97 862	77 299	300 975	194 224	670 360
Concours CT	17 073	13 598	32 666	386	63 723
Total	417 761	122 547	334 218	194 610	1 069 136

Le total des engagements sur la clientèle se répartit par secteur d'activité comme suit :

Nature de l'engagement	Entreprises				Particuliers	Total
	Agriculture	Industrie	Services	Tourisme		
Concours MLT	2 627	89 255	81 356	67 935	429 186	670 359
Concours CT	22 646	126 255	107 745	79	1 521	258 246
Leasing	987	23 341	39 394	-	-	63 722
Comptes courants débiteurs	2 403	27 273	29 760	375	16 998	76 809
Total	28 663	266 124	258 255	68 389	447 705	1 069 136

La répartition des engagements entre actifs classés et actifs non classés se présente comme suit :

Nature de l'engagement	Actifs non classés		Actifs classés		Total	
	juin-23	juin-22	juin-23	juin-22	juin-23	juin-22
Concours MLT	529 963	528 874	140 397	126 951	670 360	655 825
Concours CT	186 294	233 540	71 951	64 668	258 245	298 208
Leasing	54 936	56 218	8 786	7 590	63 722	63 808
Comptes courants débiteurs	38 710	43 815	38 099	47 988	76 809	91 803
Total Brut	809 903	862 447	259 233	247 197	1 069 136	1 109 644

Note 4 : Portefeuille commercial

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
BTA	-	19 525	11 000
Primes d'acquisition BTA	-	(738)	(531)
Moins-value BTA	-	(15)	(16)
Créances rattachées	-	714	365
Total net	-	19 486	10 818

Note 5 : Portefeuille titres d'investissement

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Obligations	49 103	30 664	44 394
Obligations	46 858	29 600	42 500
Intérêts à recevoir sur obligations	2 245	1 064	1 894
Titres de participation	25 894	29 615	25 921
Titres de participation des entreprises associés	9 438	11 222	8 107
Autres Titres de participation	15 117	17 968	17 439
Créances rattachés	1 339	425	375
Fonds gérés	10 875	10 920	10 875
Fonds gérés	10 875	10 920	10 875
BTA	93 799	56 580	66 071
BTA	95 500	57 100	67 100
Intérêts à recevoir BTA	2 798	1 550	1 891
Primes d'acquisitions BTA	(4 499)	(1 852)	(2 739)
Etalements moins-value BTA	-	(218)	(181)
Total brut	179 671	127 779	147 261
Provisions	(6 350)	(6 340)	(5 991)
Total net	173 321	121 439	141 270

Le portefeuille d'investissement se présente comme suit selon la cotation en bourse :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Obligations	46 858	29 600	42 500
Intérêts à recevoir sur obligations	2 245	1 064	1 894
Titres cotés	11 102	13 953	13 425
Titres non cotés	13 453	15 237	12 121
Créances rattachées	1 339	425	375
Fonds gérés	10 875	10 920	10 875
BTA	95 500	57 100	67 100
Intérêts à recevoir BTA	2 798	1 550	1 891
Primes d'acquisition BTA	(4 499)	(1 852)	(2 739)
Etalements -value BTA	-	(218)	(181)
Total brut	179 671	127 779	147 261
Provisions	(6 350)	(6 340)	(5 991)
Total net	173 321	121 439	141 270

5.1 : Liste des filiales

Société	Siège	Capitaux propres	%
T.E.P(C.T.E.I)	Ennour Building - 5ème étage - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis	3 220	99,99 %
Rapid Recouvrement	Ennour Building - 5ème étage - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis	2 287	99,73 %
BTE-SICAR	Boulevard Beji Caid Essebsi – lot AFH – DC8 – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis	3 304	75,00 %
Tuniso Emiratie Sicav (TES)	Boulevard Beji Caid Essebsi – lot AFH – DC8 – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis	163 371	0,34%

Note 6 : Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Transfert	Valeur Brute au 30/06/2023	Amortissements cumulés au 30/06/2023	Valeur Nette au 30/06/2023
Immobilisation Incorporelles	2 995	1 218	-	-	4 213	964	3 249
Fonds de commerce	350	-	-	-	350	41	309
Logiciels	541	2	-	-	543	249	294
Licence	2 104	1 216	-	-	3 320	674	2 646
Immobilisation Corporelles	115 549	3 870	-	-	119 419	29 239	90 180
Terrain	20 602	-	-	-	20 602	-	20 602
Constructions	65 859	2 558	-	-	68 417	7 565	60 852
Constructions en cours	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier & Matériel de bureaux	2 909	74	-	-	2 983	1 917	1 066
Matériel Informatique	12 548	422	-	-	12 970	8 847	4 123
Matériel de Transport	464	-	-	-	464	401	63
A, A & Installations	13 167	816	-	-	13 983	10 509	3 474
Total	118 544	5 088	-	-	123 632	30 203	93 429

Note 7 : Autres postes d'actif

Au 30 Juin 2023, les autres postes d'actif ont évolué comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Personnel	4 127	4 581	4 413
Etat et collectivités locales	884	1 500	1 133
Autres débiteurs	13 637	10 361	16 405
Charges reportées	-	313	-
Opérations monétiques	698	210	547
Créances prises en charge par l'Etat	627	647	627
Total	19 973	17 612	23 125

4.2-PASSIFS

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dépôts des établissements bancaires	192 470	154 805	197 885
Dépôts des établissements financiers spécialisés	1 628	11 754	4 234
Total	194 098	166 559	202 119

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Emprunts et refinancement BCT	35 000	7 000	37 000
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	61 088	34 046	55 759
Emprunts et refinancement en dinars du marché interbancaire	48 381	80 880	57 366
Emprunts interbancaires sur pensions livrées	47 781	32 515	47 584
Avoirs des Correspondants Etrangers	35	38	3
Créances rattachées	185	326	173
Dépôts des établissements financiers spécialisés	1 628	11 754	4 234
Total	194 098	166 559	202 119

Libellé	INF 3 MOIS	3MOIS << 1AN	1 AN << 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Emprunts	192 435	-	-	-	192 435
Emprunts BCT TND	35 000	-	-	-	35 000
Emprunts TND	48 000	-	-	-	48 000
Emprunts devises	61 088	-	-	-	61 088
Emprunts interbancaire sur pensions livrées	47 781	-	-	-	47 781
Dettes rattachées devises	566	-	-	-	566
Avoirs des Correspondants Etrangers	35	-	-	-	35
Dépôts des établissements financiers spécialisés	1 628	-	-	-	1 628
Total	194 098	-	-	-	194 098

Note 9 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dépôt à vue	551 696	596 071	549 404
Dépôts à terme	397 431	366 906	334 833
Total	949 127	962 977	884 237

9.1 : Ces dépôts se détaillent comme suit par nature :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dépôts à terme	397 431	366 906	334 833
Dépôts à terme en dinars	331 299	296 236	273 356
Dépôts à terme en devises	66 132	70 670	61 477
Dépôts à vue	551 696	596 071	549 404
Comptes courants personnes physiques	43 758	38 150	41 487
Comptes courants personnes morales	73 083	90 124	61 176
Comptes d'épargne	161 283	161 423	160 096
Comptes professionnels en devises	9 859	10 327	9 443
Dépôts en dinars convertibles	5 140	22 594	5 808
Certificats de dépôt	89 500	105 000	117 500
Comptes négoce international	29	1 166	110
Personnes non-résidentes	63 398	59 123	54 418
Autres sommes dues à la clientèle	105 646	108 164	99 366
Total	949 127	962 977	884 237

9.2 : Dépôts des entreprises liées

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dépôt à vue entreprise liées	-	28 096	794
Dépôts à terme entreprise liées	398	7 000	10 000
Autres clientèles	948 729	927 881	873 443
Total	949 127	962 977	884 237

9.3 : Répartition des dépôts à terme par maturité

Libellé	INF 3 MOIS	3MOIS << 1AN	1 AN << 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Dépôts à terme en Dinars	145 920	164 045	21 334	-	331 299
Dépôts à terme en Devises	48 372	17 760	-	-	66 132
Total	194 292	181 805	21 334	-	397 431

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Ressources spéciales	27 345	29 392	28 857
Autres Emprunts	81 009	77 540	72 223
Total	108 354	106 932	101 080

Ces emprunts se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Encours emprunts extérieurs	27 345	29 392	28 857
Encours Emprunts obligataires	76 300	72 199	66 792
Autres emprunts	-	-	-
Emprunts	103 645	101 591	95 649
Frais financiers/Emprunts	4 709	5 341	5 431
Frais financiers rattachés	4 709	5 341	5 431
Total	108 354	106 932	101 080

L'encours des ressources spéciales par catégorie se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Fonds budgétaire premier logement	1	1	1
Emprunt El Baraka	25 434	26 632	26 604
Encours lignes extérieurs	1 910	2 759	2 252
Total	27 345	29 392	28 857

Libellé	INF 3 MOIS	3MOIS << 1AN	1 AN << 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Ress Spec Bird (Principal)	-	37	-	-	37
Ress Spec ITL 73 Mds (Principal)	-	289	802	168	1 259
Ress Spec ESP 25 Mds (Principal)	-	307	307	-	614
Emprunt El Baraka	476	2 037	12 840	10 081	25 434
Total	476	2 670	13 949	10 249	27 344

Note 11 : Autres passifs

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Organismes sociaux	2 918	2 435	2 960
Personnel	7 817	8 305	9 844
Etat et collectivités locales	2 752	2 145	2 860
Autres créditeurs	26 430	25 889	26 840
Valeurs exigibles après encaissement	1 445	1 681	1 422
Total	41 362	40 455	43 926

4.3-CAPITAUX PROPRES

Note 12 : Capitaux propres

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Capital	90 000	90 000	90 000
Réserves	79 063	47 560	79 320
Actions propres	(840)	(840)	(840)
Résultats reportés	(78 566)	(48 560)	(48 560)
Résultat de la période	(15 948)	(12 843)	(30 006)
Total	73 709	75 317	89 914

12.1 : Répartition du capital :

Libellé	Montant Nominal	Nombres d'actions	Montant en DT	Pourcentage
Actionnaires Tunisiens (Etat tunisien)	20	1 750 000	35 000 000	38,9%
Actionnaires étrangers Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	20	1 750 000	35 000 000	38,9%
Actionnaires titulaires des actions dividendes prioritaires (ADP)	20	1 000 000	20 000 000	22,2%
Total		4 500 000	90 000 000	100%

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 13 : Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Cautions en faveur de la clientèle	52 590	59 592	54 074
Cautions en faveur des établissements financiers	1 315	2 933	18 499
Valeur résiduelle et acceptation à payer Leasing	169	169	169
Total	54 074	62 694	72 742

Note 14 : Garanties reçues

Au 30 Juin 2023, les garanties reçues présentent un solde de **683 699** KDT.

4.5- ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Opérations avec les établissements bancaires	1 648	601	1 593
Opérations avec la clientèle	46 405	40 069	88 605
Total	48 053	40 670	89 658

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Opérations de trésorerie et Interbancaire	1 648	601	1 593
Intérêts sur les prêts	43 347	37 482	82 155
Revenus Leasing	3 058	2 587	5 910
Commissions sur engagements	-	-	-
Total	48 053	40 670	89 658

Note 16 : Gains sur opérations de change

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Gains sur opérations de change	2 721	1 834	3 883
Total	2 721	1 834	3 883

Note 17 : Revenus du portefeuille commercial

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Revenus des BTA	-	682	1 260
Total	-	682	1 260

Note 18 : Revenus du portefeuille d'investissement

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Revenus des Obligations	1 956	872	2 330
Revenus Fonds Gérés	1 099	-	305
Revenus des entreprises associées et coentreprise	1 478	1 180	1 302
Revenus titres d'investissements	3 674	2 278	4 489
Total	8 207	4 330	8 426

Les revenus des entreprises associées se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dividendes	1 478	1 180	1 180
Total	1 478	1 180	1 180

Note 19 : Intérêts et charges assimilées

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Opérations avec les établissements bancaires	8 409	7 517	14 473
Opérations sur la clientèle	28 169	21 160	48 477
Intérêts sur Emprunts extérieurs et ressources spéciales	24	35	67
Autres charges sur emprunts	2 944	3 425	6 587
Total	39 546	32 137	69 604

Note 20 : Commissions encourues

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Commissions encourues	1 593	1 126	3 129
Total	1 593	1 126	3 129

Note 21 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Reprise des provisions sur prêts	3 533	6 346	9 523
Dotations aux provisions sur prêts	(17 122)	(21 470)	(39 311)
Dotations aux provisions hors bilan	(95)	(175)	(254)
Dotations aux provisions Leasing	(1 091)	(1 104)	(1 707)
Reprise provisions Leasing	378	120	355
Dotations à provisions créditrices diverses	(11)	-	-
Reprises hors bilan	133	47	127
Reprises provisions à caractère général	-	-	-
Total	(14 275)	(16 236)	(31 267)

Note 22 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dotations aux provisions sur titres	(358)	(147)	(411)
Pertes courues sur titres	(356)	-	-
Reprises de provisions sur titres	-	1 115	1 726
Moins-value dépréciation Titres BTA	16	53	53
Amortissement prime d'acquisition BTA	-	(8)	(7)
Plus/Moins-values sur Titres	-	-	-
Total	(698)	1 013	1 361

Note 23 : Les charges du personnel

Les charges de personnel, au 30 Juin 2023, se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Appointements et compléments	13 493	12 268	27 960
Avantages complémentaires	958	659	1 414
Charges sociales connexes	4 264	3 558	7 037
Autres frais du personnel	691	649	1 101
Dotations des congés payés	648	1 017	1 044
Total	20 054	18 151	38 556

Note 24 : Charges générales d'exploitation

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Frais exploitations non bancaires	3 576	3 299	7 383
Autres charges générales d'exploitation	3 599	3 545	8 137
Total	7 175	6 844	15 520

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Impôts et taxes	636	620	1 234
Rémunérations des services extérieurs	2 907	2 675	6 114
Transports et déplacements	33	4	35
Autres charges générales d'exploitation	3 599	3 545	8 137
Total	7 175	6 844	15 520

4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 25 : Liquidités et équivalents de liquidités

Au 30/06/2023 les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde débiteur de **53 331 KDT** :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Caisse agences dinars	7 199	7 232	4 765
Caisse agences devises	4 402	2 600	1 489
Banque Centrale de Tunisie en dinars	445	562	105
Banque Centrale de Tunisie en devises	17 306	19 998	4 712
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	-	-	-
Prêts interbancaires en devises	105 571	98 584	104 146
Avoirs chez les correspondants locaux	3	3	3
Avoirs chez les correspondants étrangers	3 612	14 897	12 520
Emprunts et refinancement en devises BCT	(35 000)	(7 000)	(93 050)
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	(156 869)	(146 011)	(103 343)
Total	(53 331)	(9 135)	(68 653)

Note 26 : Le résultat par action

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Résultat net (KDT)	(15 949 663)	(12 842 917)	(30 005 782)
Parts distribuables aux ADP (KDT)	-	-	-
Résultat net aux actions ordinaires (KDT)	(15 949 663)	(12 842 917)	(30 005 782)
Nombre d'actions	3 500 000	3 500 000	3 500 000
Résultat par action	(4,557)	(3,669)	(8,573)

Note 27 : Ratios de solvabilité

Le ratio de solvabilité et le ratio de solvabilité « TIER I » ont encore diminué au 30/06/2023 pour atteindre 4,25% et 2,31% par rapport aux limites réglementaires qui sont de 10% et 7%.

Un plan d'action est à mettre en place sur le court terme et sur le moyen terme pour revenir le plus tôt possible à la situation réglementaire et éviter tout risque sur la continuité d'activité de la banque.

5- NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées ayant des effets sur la situation au 30/06/2023 se présentent comme suit :

- La BTE SICAR bénéficie de conditions préférentielles de rémunération de son compte courant créditeur. Le total des agios nets constatés au cours du 1er semestre 2023 s'élève à 2 KDT TTC.
- En date du 31 Janvier 2007, La BTE et la TES ont conclu une convention de dépositaire au terme de laquelle la BTE assure la mission de dépositaire des titres et des fonds appartenant à cette SICAV. La rémunération du dépositaire est fixée à 5 KDT TTC et sera réglé par la TES annuellement et à terme échu.
- En date du 06/01/2010, la BTE et la TES ont conclu une convention de distribution. En contrepartie de cette prestation de service, la BTE perçoit de la TES une commission de distribution de 0.4% toutes taxes comprises par an calculée sur la base de l'actif net de la TES.

Le calcul de ces frais se fera au jour le jour et viendra en déduction de l'actif net de la SICAV.

Cette commission sera réglée et servie trimestriellement par la TES à terme échu sur présentation de facture.

Les commissions perçues par la BTE à ce titre se sont élevées au titre de la période close au 30/06/2023 à 121 KDT.

- Une convention de location portant sur un bureau de 30 m² situé dans les locaux de la banque a été signée entre la BTE et la TES. Le loyer annuel est de 1,5 KDT. Cette location est consentie et acceptée pour une durée de trois ans commençant le 1er Novembre 2006 et renouvelable par tacite reconduction.
- La TES SICAV bénéficie de conditions préférentielles de rémunération de son compte courant créditeur. Le total des agios créditeurs net résultant de ces conditions arrêtées au 30/06/2023 s'élève à 45 KDT TTC.
- La BTE a confié en 2003 à la société « Rapid Recouvrement », dans laquelle elle détient 99,73% de capital, un mandat de recouvrement pour son compte portant sur certaines créances. En rémunération de ses services, le mandataire percevra une commission calculée selon le barème annexé à la convention conclue entre les deux parties. Cette convention a été autorisée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2004.
- En outre, la société « Rapid Recouvrement » bénéficie de conditions préférentielles de rémunération de son compte courant créditeur. Le montant des agios créditeurs net résultant de ces conditions arrêtées au 30/06/2022 s'élève 2 KDT TTC.
- La société « TEP » bénéficie de conditions préférentielles sur son compte courant. Le total des agios net résultant de ces conditions arrêtées au 30/06/2023 s'élève à 500 DT TTC.
- La rémunération du Directeur Général englobe, outre le salaire et les indemnités, la mise à disposition d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais d'utilité.

La charge salariale brute à fin juin 2023 s'élève à : 105 KDT

AVIS D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2023

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de La Banque de Tunisie et des Emirats -BTE-

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale réunie le 28 Avril 2021 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de La Banque de Tunisie et des Emirats "BTE", arrêtés au 30 juin 2023, faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de **73 709 KDT** y compris un résultat net déficitaire de **15 948 KDT**.

Nous avons effectué un examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de la Banque de Tunisie et des Emirats "BTE", arrêtés au 30 juin 2023, ainsi que de l'état de résultat, de l'état des flux de trésorerie pour la période d'un semestre clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de l'établissement des états financiers intermédiaires

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

2. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Fondement de notre conclusion avec réserve

Une mission d'inventaire physique des immobilisations de la "BTE" a été confiée à un cabinet externe depuis 2021. Toutefois les travaux de rapprochement de l'inventaire physique avec la situation comptable n'ont pas encore été achevés. Nous ne sommes pas, par conséquent, en mesure d'estimer l'impact du dénouement de l'opération de rapprochement sur les capitaux propres de la banque.

Il y a lieu de noter que la banque n'a pas arrêté jusqu'à la date d'émission du présent rapport la valeur comptable finale de son nouveau siège qui est rentré en exploitation en 2022.

4. Conclusion avec réserve

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve du point 3 supra-cité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de La Banque de Tunisie et des Emirats "BTE" au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois s'achevant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre conclusion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Nous attirons votre attention sur la note 26 des états financiers "Ratios de solvabilité" qui indique que la banque n'a pas pu respecter les normes d'adéquation des fonds propres prévues par la circulaire de la BCT n° 2018-06.

En effet, le ratio de solvabilité de la banque déterminé le 30 juin 2023 est de l'ordre de 4,25% alors que le minimum requis est de 10%.

Aussi, le ratio Tier I est de 2,31% alors que le minimum requis est de 7%.

Cette situation soumet la Banque à des pénalités pécuniaires importantes en application de la réglementation en vigueur.

Nous estimons que cette situation est de nature à compromettre la continuité d'exploitation de la Banque.

- La note 4.1.3 des états financiers détaille les créances nettes de la banque envers la clientèle. Ces créances renferment des engagements envers une relation qui totalisent 6 860 KDT et qui n'a pas été considéré parmi les actifs préoccupants (classe 3) au titre de laquelle la banque n'a pas n'a pas doté une provision conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n 24-91 du 17 décembre 1991. Il est à noter par que cette relation n'est pas couverte par des garanties suffisantes.
- La banque a été notifiée, le 20 juillet 2023, du résultat de la vérification fiscale préliminaire au titre de la taxe de formation professionnelle pour l'exercice 2022. Cette opération a abouti à la taxation de la Banque pour un montant de 459 KDT dont 139 KDT au titre des pénalités de retard. La banque a constitué une provision au titre de ces pénalités
- La "BTE" est soumise à un contrôle social par l'avis qui lui a été notifié en date du 26 juin 2023, couvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022. Etant donné que les travaux de contrôle demeurent non encore achevés jusqu'à la date de rédaction du présent rapport.

Le résultat de l'éventuel redressement social sur les comptes de la "BTE" arrêtés au 30 juin 2023 ne peut être estimé d'une manière précise.

Tunis, le 06 Septembre 2023

Les Co- commissaires aux Comptes

Cabinet Nour El Houda HENANE

Cabinet Hichem CHEKIR

C.N.H

C.H.H

Nour El Houda HENANE

Hichem CHEKIR

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER) publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2023 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : M. Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young) et M. Mohamed TRIKI (Infirst Auditors).

SOTUVER S.A
Bilan
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Solde au		
		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Actifs				
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		1 695 424	1 561 399	1 628 117
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 521 137)	(1 444 277)	(1 476 843)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.1)	174 287	117 122	151 274
Immobilisations corporelles		171 033 075	171 435 864	163 204 234
- Amortissements des immobilisations corporelles		(97 580 509)	(96 167 166)	(93 475 715)
Immobilisations corporelles nettes	(B.1)	73 452 566	75 268 698	69 728 519
Immobilisations financières		12 047 879	11 353 854	11 862 433
- Provisions sur immobilisations financières		(264 553)	(264 553)	(264 553)
Immobilisations financières nettes	(B.2)	11 783 325	11 089 301	11 597 880
Total des actifs immobilisés		85 410 179	86 475 121	81 477 673
Autres actifs non courants	(B.3)	62 624	62 624	62 624
Total des actifs non courants		85 472 803	86 537 746	81 540 297
Actifs courants				
Stocks		49 504 532	42 001 598	41 221 536
- Provisions pour dépréciation des stocks		(4 379 144)	(4 398 915)	(3 831 790)
Stocks nets	(B.4)	45 125 388	37 602 683	37 389 747
Clients et comptes rattachés		39 202 189	37 842 086	30 278 962
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(5 811 944)	(5 380 098)	(5 648 436)
Clients et comptes rattachés nets	(B.5)	33 390 245	32 461 988	24 630 525
Autres actifs courants		39 431 652	17 029 543	22 171 126
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 035 387)	(842 489)	(1 035 387)
Autres actifs courants nets	(B.6)	38 396 265	16 187 053	21 135 739
Placements et autres actifs financiers	(B.7)	72 450 000	34 150 000	61 650 000
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.8)	6 574 067	10 635 755	11 607 870
Total des actifs courants		195 935 965	131 037 479	156 413 881
Total des actifs		281 408 768	217 575 225	237 954 178

SOTUVER S.A
Bilan
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Solde au		
		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Capitaux propres et passifs				
Capitaux propres				
Capital social		39 254 475	39 254 475	39 254 475
Réserves		12 489 356	11 883 246	11 865 464
Réserves spéciales réinvestissements		3 752 300	3 752 300	3 752 300
Subvention d'investissement		355 254	508 047	412 407
Résultats reportés		34 544 685	22 535 208	22 535 208
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		90 396 071	77 933 275	77 819 854
Résultat de l'exercice		21 116 045	17 020 010	30 881 821
Total des capitaux propres	(B.9)	111 512 116	94 953 286	108 701 675
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilées	(B.10)	39 071 530	40 495 178	44 261 314
Provisions pour risques et charges	(B.11)	2 497 563	1 520 445	2 341 522
Total des passifs non courants		41 569 093	42 015 623	46 602 836
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.12)	37 171 807	22 384 058	23 548 907
Autres passifs courants	(B.13)	43 478 687	28 049 543	17 080 003
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.14)	47 677 064	30 172 716	42 020 757
Total des passifs courants		128 327 559	80 606 317	82 649 667
Total des passifs		169 896 652	122 621 939	129 252 503
Total des capitaux propres et des passifs		281 408 768	217 575 225	237 954 178

SOTUVER S.A
Etat de résultat
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Période de 6 mois clos le		Exercice de
		30/06/2023	30/06/2022	12 mois clos le
		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Produits d'exploitation				
Revenus	(R.1)	80 812 267	77 677 514	156 198 849
Autres produits d'exploitation	(R.2)	1 626 196	2 079 844	4 176 098
Total des produits d'exploitation		82 438 463	79 757 358	160 374 947
Charges d'exploitation				
Variation des stocks de produits finis et des encours		5 265 034	(6 120 945)	(9 128 895)
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(45 332 354)	(32 419 948)	(73 846 180)
Charges de personnel	(R.4)	(7 405 468)	(7 082 832)	(15 349 601)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(4 859 951)	(7 011 739)	(10 880 614)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(6 597 709)	(5 890 418)	(12 246 915)
Total des charges d'exploitation		(58 930 448)	(58 525 883)	(121 452 205)
Résultat d'exploitation		23 508 016	21 231 475	38 922 742
Charges financières nettes	(R.7)	(4 691 965)	(3 303 450)	(6 690 159)
Produits de placements		3 015 556	1 060 061	2 289 398
Autres gains ordinaires	(R.8)	1 960 627	2 309	151 258
Autres pertes ordinaires		(75 257)	(43 235)	(60 014)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		23 716 976	18 947 160	34 613 226
Impôt sur les bénéfices		(2 600 931)	(1 927 150)	(3 731 405)
Résultat des activités ordinaires après impôt		21 116 045	17 020 010	30 881 821
Eléments extraordinaire		-	-	-
Résultat net de l'exercice		21 116 045	17 020 010	30 881 821

SOTUVER S.A
Etat de flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Période de 6 mois clos le		Exercice de 12
		30/06/2023	30/06/2022	mois clos le
				31/12/2022
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation				
Résultat net		21 116 045	17 020 010	30 881 821
Ajustements pour				
- Amortissements et provisions	(F.1)	4 859 951	7 011 739	10 880 614
- Résorption subvention d'investissement		(57 153)	(96 256)	(191 896)
Variation des :				
- Stock	(F.2)	(8 282 996)	3 107 634	3 887 695
- Créances clients	(F.2)	(8 923 228)	(18 992 552)	(11 443 387)
- Autres actifs	(F.2)	(17 260 525)	(3 056 575)	(3 023 630)
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	22 048 387	7 874 183	12 350 455
Autres ajustements :				
- Plus ou moins-values de cession		-	-	(151 258)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		13 500 481	12 868 184	43 190 414
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Décassements affectés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(8 035 339)	(9 568 996)	(13 220 799)
Décassements affectés aux acquisitions des immobilisations financières		(185 446)	-	(498 476)
Encaissements affectés aux cessions des immobilisations financières		-	10 103	-
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(8 220 784)	(9 558 892)	(13 719 275)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Encaissement sur fonds social		19 977	21 705	3 923
Encaissements provenant des emprunts		-	-	10 000 000
Remboursements d'emprunts		(5 507 951)	(3 602 709)	(7 594 604)
Distributions de dividendes		-	-	(13 286 130)
Encaissement crédit de financement		57 475 000	45 100 000	97 975 000
Remboursement crédit de financement		(53 850 000)	(45 100 000)	(90 200 000)
Intérêts courus		(140 723)	(67 223)	222 122
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(2 003 697)	(3 648 227)	(2 879 688)
Variation de la trésorerie		3 276 000	(338 936)	26 591 451
Trésorerie au début de l'exercice		71 701 435	45 109 984	45 109 984
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.5)	74 977 435	44 771 048	71 701 435

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « SOTUVER S.A » est une société anonyme, ayant un capital de 39 254 475 Dinars Tunisiens. La « SOTUVER S.A » est une filiale de la société CFI. Cette dernière est établie en Tunisie et prépare des états financiers consolidés.

La société « SOTUVER S.A » a pour objet social la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 30 Juin 2023 sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

II.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 30 Juin, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisés dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

- **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par « SOTUVER S.A » sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative Immobilisations corporelles et de la NCT 6 Immobilisations incorporelles.

- **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à SOTUVER). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

La SOTUVER opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable ou un placement à court terme est un placement que la SOTUVER n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

- **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

- **Subvention d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert par « SOTUVER S.A » à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

- **Stocks**

Les produits finis de la « SOTUVER S.A » sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des quantités théoriques arrêtés en date de 30 juin 2023. La société constate une provision sur le stock palette chez le client non retourné dans une période supérieure à 12 mois.

III. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

IV.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 30 Juin 2023 comme suit :

Désignations	Valeur brute au 31/12/2022	Acquisitions	Transfert	Régularisation	Valeur brute au 30/06/2023	Amort Cumulés au 31/12/2022	Dotations de la période	Régularisation	Amort. Cumulés au 30/06/2023	VCN au 31/12/2022	VCN au 31/12/2023
Investissements, Recherches et développements	701	-	-	-	701	(701)	-	-	(701)	-	-
Licences	212 854	36 597	-	-	249 450	(207 408)	(16 301)	-	(223 709)	5 446	25 741
Logiciels	1 400 433	30 711	-	-	1 431 144	(1 268 734)	(27 993)	-	(1 296 727)	131 699	134 417
Brevets	8 357	-	-	-	8 357	-	-	-	-	8 357	8 357
Immobilisations incorporelles en cours	5 772	-	-	-	5 772	-	-	-	-	5 772	5 772
Total immobilisations incorporelles	1 628 117	67 308	-	-	1 695 424	(1 476 843)	(44 294)	-	(1 521 137)	151 274	174 287
Terrains	955 308	-	-	-	955 308	-	-	-	-	955 308	955 308
Constructions	23 775 709	(0)	-	-	23 775 709	(11 508 015)	(387 259)	-	(11 895 274)	12 267 694	11 880 439
Equipements de bureau	609 827	35 638	-	-	645 466	(483 622)	(11 756)	-	(495 378)	126 206	150 088
Installations techniques	3 718 270	264 209	-	-	3 982 479	(2 882 403)	(78 250)	-	(2 960 653)	835 867	1 021 826
Matériel de sécurité	759 084	-	-	(139 190)	619 894	(255 599)	(47 428)	15 635	(287 391)	503 485	332 503
Matériel de transport	2 190 468	3 245	-	-	2 193 713	(1 692 863)	(222 252)	-	(1 915 115)	497 606	278 598
Matériel Industriel	112 472 644	2 174 528	464 042	-	115 111 214	(74 723 421)	(3 245 485)	-	(77 968 906)	37 749 223	37 142 308
Matériel Informatique	1 638 349	50 336	-	-	1 688 685	(1 155 258)	(60 799)	-	(1 216 057)	483 091	472 628
Outils Industriels	1 597 189	191 866	-	-	1 789 055	(774 535)	(67 200)	-	(841 735)	822 654	947 320
Immobilisations corporelles en cours	15 487 384	5 248 210	(464 042)	-	20 271 551	-	-	-	-	15 487 384	20 271 551
Total immobilisations corporelles	163 204 234	7 968 031	-	(139 190)	171 033 075	(93 475 715)	(4 120 429)	15 635	(97 580 509)	69 728 519	73 452 566
Total	164 832 351	8 035 339	-	(139 190)	172 728 500	(94 952 558)	(4 164 724)	15 635	(99 101 646)	69 879 793	73 626 854

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 30 juin 2023 à 11 783 325 DT contre le même solde au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Valeur brute au 30/06/2023	Provision	Valeur nette au 30/06/2023	Valeur nette au 31/12/2022
Titres de participations	8 959 992	(264 553)	8 695 439	8 695 439
Cautionnements	1 947 382	-	1 947 382	1 823 474
Emprunt Obligataire	500 000		500 000	500 000
Dépôt Lloyd	640 504		640 504	578 967
Total	12 047 879	(264 553)	11 783 325	11 597 880

Les titres de participation nets s'élèvent au 30 juin 2023 à 8 695 439 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeur brute au 30/06/2023	Provisions	Valeur nette au 30/06/2023
Sotuver Glass Industrie	7 609 300		7 609 300
SVT	1 000 000	(76 159)	923 842
MARINAJERBA	190 730	(70 448)	120 282
VETRO MEDITERRANEO	120 000	(77 985)	42 015
ADRIAVETRO	27 462	(27 462)	-
NSD	12 500	(12 500)	-
Total	8 959 992	(264 553)	8 695 439

B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 30 juin 2023 à 62 624 DT contre le même solde au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	Capitalisation 2023	Transfert 2023	30/06/2023	Variation
Charges reportées	62 624	-	-	62 624	-
Total	62 624	-	-	62 624	-

B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 30 juin 2023 à 45 125 388 DT contre 37 389 747 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Produits finis	17 092 689	11 827 655	5 265 034
Moules	15 740 731	14 639 107	1 101 624
Matières consommables	8 688 925	8 278 698	410 227
Palettes	1 753 241	2 758 494	(1 005 253)
Matières premières	4 442 823	2 132 511	2 310 312
Emballages	1 786 123	1 585 072	201 051
Stocks brut	49 504 532	41 221 536	8 282 996
Provision pour dépréciation des stocks	(4 379 144)	(3 831 790)	(547 354)
Stocks net	45 125 388	37 389 747	7 735 641

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 30 juin 2023 à 33 390 245 DT contre 24 630 525 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Clients d'exploitation	29 751 052	22 624 352	7 126 699
Clients douteux et impayés	5 877 711	5 627 746	249 965
Valeurs à l'encaissement	2 713 504	1 295 940	1 417 563
Clients effets à recevoir	859 923	730 923	129 000
Clients et comptes rattachés bruts	39 202 189	30 278 962	8 923 228
Provision pour dépréciation des créances	(5 811 944)	(5 648 436)	(163 508)
Clients et comptes rattachés nets	33 390 245	24 630 525	8 759 720

B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 30 juin 2023 à 38 396 265 DT contre 21 135 739 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Comptes de régularisation actifs	9 300 166	3 766 566	5 533 600
Etat et collectivités publiques	7 888 915	5 275 553	2 613 362
Fournisseurs débiteurs	13 926 404	5 107 005	8 819 399
Personnel et comptes rattachés	1 816 761	1 687 578	129 183
Débiteurs divers	6 457 672	6 292 690	164 981
État, FOPROLOS, TFP	41 734	41 734	-
Total brut	39 431 652	22 171 126	17 260 525
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(1 035 387)	(1 035 387)	-
Autres actifs courants nets	38 396 265	21 135 739	17 260 525

B.7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 72 450 000 DT au 30 juin 2023 contre 61 650 000 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent ainsi :

Désignation	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Billet de Trésor ATB	32 000 000	30 500 000	1 500 000
Billet de Trésor AMEN BANK	18 450 000	13 150 000	5 300 000
Billet de Trésor BIAT	12 500 000	10 000 000	2 500 000
Billet de Trésor ATTIJARI	9 500 000	8 000 000	1 500 000
Total	72 450 000	61 650 000	10 800 000

B.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2023 à 6 574 067 DT contre 11 607 870 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Banques	6 504 063	11 604 876	(5 100 813)
Caisse	70 004	2 994	67 010
Total	6 574 067	11 607 870	(5 033 803)

B.9. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 30 Juin 2023 une valeur de 111 512 116 DT. Le tableau de variation des capitaux propres entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023 se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Réserves spéciales d'investissement	Subventions d'investissement	Autres réserves	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2022 avant affectation	39 254 475	3 321 531	700 245	22 535 208	3 752 300	412 407	200 000	7 643 687	30 881 821	108 701 675
Affectation résultat de l'exercice 2022 (*)	-	603 915	-	30 277 906	-	-	-	-	(30 881 821)	-
Fond social	-	-	19 977	-	-	-	-	-	-	19 977
Distribution de dividendes	-	-	-	(18 268 429)	-	-	-	-	-	(18 268 429)
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(57 153)	-	-	-	(57 153)
Résultat au 30 Juin 2023	-	-	-	-	-	-	-	-	21 116 045	21 116 045
Capitaux propres au 30/06/2023	39 254 475	3 925 446	720 223	34 544 685	3 752 300	355 254	200 000	7 643 687	21 116 045	111 512 116

(*) Conformément à la résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2023

Par ailleurs, les subventions d'investissement nettes s'élèvent au 30 juin 2023 à 355 254 DT contre 412 407 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 30/06/2023	Résorption	Valeur nette au 30/06/2023	Valeur nette au 31/12/2022	Variation
Subvention M A N	6 655 279	(6 570 007)	85 272	125 200	(39 928)
Subvention A P I	5 908 675	(5 638 694)	269 981	287 207	(17 225)
Subvention FNME	326 303	(326 303)	-	-	-
Subvention ITP	95 654	(95 654)	-	-	-
Total	12 985 911	(12 630 657)	355 254	412 407	(57 153)

B.10. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 30 juin 2023 à 39 071 530 DT contre 44 261 314 DT au 31 décembre 2022 se détaillant comme suit :

Désignation	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Emprunt Amen Bank	14 711 034	16 453 365	(1 742 330)
Emprunt ATTIJARI	14 360 496	17 205 763	(2 845 267)
Emprunt UBCI	10 000 000	10 400 000	(400 000)
Emprunt BIAT	-	190 476	(190 476)
EMPRUNT LEASING	-	11 710	(11 710)
Total	39 071 530	44 261 314	(5 189 784)

B.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 30 juin 2023 à 2 497 563 DT contre 2 341 522 DT au 31 décembre 2022 et se détaillant comme suit :

Désignation	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Provision pour départ à la retraite	1 928 197	1 772 156	156 041
Provision pour litiges	569 366	569 366	-
Total	2 497 563	2 341 522	156 041

B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 30 juin 2023 à 37 171 807 DT contre 23 548 907 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Fournisseurs d'exploitation	17 869 431	8 419 140	9 450 291
Fournisseurs, factures non parvenues	10 067 349	5 695 722	4 371 627
Fournisseurs effets à payer	8 818 470	8 442 227	376 244
Fournisseurs d'immobilisation	414 942	990 203	(575 261)
Retenues de garantie	1 615	1 615	-
Total	37 171 807	23 548 907	13 622 900

B.13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2023 à 43 478 687 DT contre 17 080 003 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Clients créditeurs	13 450 718	1 617 409	11 833 308
Personnel et comptes rattachés	3 189 392	2 676 352	513 039
Autres charges à payer	1 681 370	1 500 806	180 564
Dettes pour congés payés	1 433 258	1 060 990	372 268
Personnel, cession divers	43 904	13 878	30 025
Assurance Groupe	19 825	92 791	(72 966)
Personnel UGTT	11 036	7 888	3 148
Etat et comptes rattachés	4 002 626	5 046 338	(1 043 712)
Etat, impôt et taxes	2 428 514	3 552 141	(1 123 627)
État, TVA	1 048 509	1 069 082	(20 573)
État retenues à la source	472 225	370 457	101 768
État, FODEC	29 193	32 831	(3 638)
TCL	24 081	21 719	2 362
État, droit de timbre	103	108	(4)
Créditeurs divers	19 705 106	1 142 129	18 562 978
Dividendes	18 272 696	4 268	18 268 429
C.N.S.S.	1 047 569	880 892	166 677
Produits constatés d'avance	376 191	248 319	127 873
Jetons de présence	8 650	8 650	-
Charges à payer	3 021 565	6 488 493	(3 466 928)
Rabais, remises, et ristournes à accorder	109 281	109 281	-
Total	43 478 687	17 080 003	26 398 685

B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 30 Juin 2023 à 47 677 064 DT contre 42 020 757 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Crédit de financement	31 775 000	28 150 000	3 625 000
Crédit financement Export	16 500 000	13 575 000	2 925 000
Crédit financement Stock	15 275 000	14 575 000	700 000
Emprunt à moins d'un an	11 442 517	11 760 684	(318 167)
ATTIJARI BANK	6 069 156	5 971 490	97 666
AMEN BANK	3 417 547	3 158 119	259 428
UBCI	800 000	800 000	-
BIAT	571 429	761 905	(190 476)
UIB	529 358	1 058 716	(529 358)
LEASING	55 027	10 454	44 573
Intérêts courus sur crédits	412 916	553 639	(140 723)
ATTIJARI BANK	262 652	381 193	(118 541)
Amen Bank	12 912	10 625	2 287
UBCI	130 464	147 953	(17 490)
UIB	6 709	13 419	(6 709)
BIAT	180	449	(270)
Banques	4 046 632	1 556 435	2 490 197
BIAT	2 122 828	1 384 220	738 608
UBCI	950 482	-	950 482
A.T.B	451 619	-	451 619
ATTIJARI BANK	374 992	160 450	214 541
Amen Bank	122 673	-	122 673
B.N.A	11 764	11 764	-
BH Bank	8 901	-	8 901
S.T.B	3 372	-	3 372
Total	47 677 064	42 020 757	5 656 307

IV.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 80 812 267 DT au cours du 1^{er} semestre 2023 contre 77 677 514 DT au cours du 1^{er} semestre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	1er semestre 2023	1er semestre 2022	Variation
Chiffre d'affaires Export	52 331 972	45 021 479	7 310 492
Chiffre d'affaires Local	28 480 296	32 656 034	(4 175 739)
Total	80 812 267	77 677 514	3 134 754

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 1 626 196 DT au cours du 1^{er} semestre 2023 contre 2 079 844 DT au cours du 1^{er} semestre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	1er semestre 2023	1er semestre 2022	Variation
Autres Produits Locaux	1 515 745	1 983 588	(467 843)
Autres Produits Etranger	53 297	-	53 297
Résorption subvention d'investissement	57 153	96 256	(39 103)
Total	1 626 196	2 079 844	(453 649)

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 45 332 354 DT au cours du 1^{er} semestre 2023 contre 32 419 948 DT au cours du 1^{er} semestre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	1er semestre 2023	1er semestre 2022	Variation
Matière première	19 221 657	14 171 629	5 050 028
Stock initial	2 132 511	1 191 671	940 840
Achats	21 531 969	14 278 651	7 253 317
Stock final	(4 442 823)	(1 298 694)	(3 144 129)
Matière consommable	8 752 841	3 110 536	5 642 305
Stock initial	22 917 804	18 685 559	4 232 245
Achats	10 264 693	6 063 299	4 201 394
Stock final	(24 429 656)	(21 638 322)	(2 791 334)
Emballage	3 697 186	3 267 785	429 401
Stock initial	1 585 072	1 370 588	214 484
Achats	3 898 237	3 272 927	625 310
Stock final	(1 786 123)	(1 375 730)	(410 393)
Palette	2 499 759	1 987 998	511 761
Stock initial	2 758 494	2 904 863	(146 369)
Achats	1 494 506	1 936 383	(441 876)
Stock final	(1 753 241)	(2 853 248)	1 100 007
Energie	11 160 911	9 881 994	1 278 917
Eau	31 219	52 117	(20 898)
Gaz	7 027 734	6 540 827	486 907
Electricité	4 101 958	3 289 050	812 908
Marchandises	-	6	(6)
Total	45 332 354	32 419 948	12 912 406

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 7 405 468 DT au cours du 1^{er} semestre 2023 contre 7 082 832 DT au cours du 1^{er} semestre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	1er semestre 2023	1er semestre 2022	Variation
Salaires & Appointements	6 154 303	6 068 124	86 180
Charges Patronales	1 251 164	1 014 708	236 456
Total	7 405 468	7 082 832	322 635

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 4 859 951 DT au cours du 1^{er} semestre 2023 contre 7 011 739 DT au cours du 1^{er} semestre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	1er semestre 2023	1er semestre 2022	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	4 149 088	4 814 665	(665 576)
Provisions pour dépréciation des stocks	547 354	1 833 332	(1 285 978)
Provisions pour dépréciation des clients	163 508	100 614	62 894
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	-	209 315	(209 315)
Provisions pour dépréciation immobilisations financières	-	53 814	(53 814)
Total	4 859 951	7 011 739	(2 151 789)

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 6 597 709 DT au cours du 1^{er} semestre 2023 contre 5 890 418 DT au cours du 1^{er} semestre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	1er semestre 2023	1er semestre 2022	Variation
Transport	3 902 732	3 979 715	(76 983)
Honoraires	753 384	432 498	320 886
Entretiens et réparations	620 727	394 984	225 743
Sous-traitance	303 365	142 211	161 154
Réceptions et missions	223 116	165 149	57 966
Assistance	167 309	114 267	53 042
Assurances	163 263	161 121	2 143
Impôts et taxes	137 165	135 196	1 969
Autres charges	120 748	141 634	(20 887)
Frais bancaires	99 249	95 514	3 735
Locations	48 255	14 955	33 300
Télécommunications	30 583	38 173	(7 590)
Jetons de présence	27 813	75 000	(47 187)
Total	6 597 709	5 890 418	707 291

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 4 691 965 DT au cours du 1^{er} semestre 2023 contre 3 303 450 DT au cours du 1^{er} semestre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	1er semestre 2023	1er semestre 2022	Variation
Intérêts des emprunts	2 938 931	2 025 646	913 285
Intérêts Opérations de financement	1 006 914	777 539	229 375
Frais d'escompte	358 263	240 485	117 778
Différence de change	303 234	228 927	74 307
Intérêts des comptes courants	84 623	30 853	53 770
Total	4 691 965	3 303 450	1 388 515

R.8. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 1 960 627 DT au cours du 1^{er} semestre 2023 contre 2 309 DT au cours du 1^{er} semestre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	1er semestre 2023	1er semestre 2022	Variation
Profit exceptionnel	1 960 627	2 309	1 958 317
Total	1 960 627	2 309	1 958 317

V.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

Désignation	1er semestre 2023	1er semestre 2022
Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	4 149 088	4 814 665
Provisions pour dépréciation des stocks	547 354	1 833 332
Provisions pour dépréciation des clients	163 508	100 614
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	-	209 315
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	53 814
Total	4 859 951	7 011 739

F.2. Variation des actifs

Désignations	30/06/2023 (a)	31/12/2022 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	49 504 532	41 221 536	(8 282 996)
Créances clients	39 202 189	30 278 962	(8 923 228)
Autres actifs	39 431 652	22 171 126	(17 260 525)
Total	128 138 373	93 671 624	(34 466 749)

F.3. Variation des passifs

Désignations	30/06/2023 (a)	31/12/2022 (b)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs	37 310 997	23 548 907	13 762 090
Autres passifs courants	25 210 259	17 080 003	8 130 256
Passifs non courants (Provision IDR)	2 497 563	2 341 522	156 041
Total	65 018 819	42 970 432	22 048 387

F.4. Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles

Désignations	1er semestre 2023	1er semestre 2022
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles	(67 308)	(61 393)
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles	(7 968 031)	(9 507 603)
Total	(8 035 339)	(9 568 996)

F.5.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignations	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Billet de trésorerie	72 450 000	61 650 000	10 800 000
Caisse	70 004	2 994	67 010
<i>Comptes courants bancaires débiteurs</i>	6 504 063	11 604 876	(5 100 813)
B.I.A.T	2 047 163	3 338 463	(1 291 300)
S T B	-	2 996 866	(2 996 866)
UBCI	1 851 836	1 957 367	(105 531)
ATTIJARI BANK	-	1 539 839	(1 539 839)
UIB	1 655 325	949 748	705 577
AMEN BANK	855 293	345 096	510 197
A T B	27 781	253 801	(226 020)
B.H	-	162 715	(162 715)
BT	65 855	60 041	5 814
B.N.A	660	660	-
Zitouna	150	281	379
<i>Comptes courants bancaires créditeurs</i>	(4 046 632)	(1 556 435)	(2 490 197)
B.I.A.T	(2 122 828)	(1 384 220)	(738 608)
UBCI	(950 482)	-	(950 482)
ATTIJARI BANK	(374 992)	(160 450)	(214 541)
BH	(8 901)	-	(8 901)
B.N.A	(11 764)	(11 764)	-
S T B	(3 372)	-	(3 372)
ATB	(451 619)	-	(451 619)
AMEN BANK	(122 673)	-	(122 673)
Zitouna	-	-	-
Total	74 977 435	71 701 435	3 276 000

IV. Solde intermédiaire de gestion

Désignation	1er semestre 2023	1er semestre 2022
Revenus	80 812 267	77 677 514
Production stockée ou déstockage	5 265 034	(6 120 945)
Production de l'exercice	86 077 301	71 556 568
Achats consommés	45 332 354	32 419 948
Marge / coût matière	40 744 947	39 136 620
Autres charges externes	6 460 545	5 755 222
Autres produits d'exploitation	1 569 042	1 983 588
Valeur ajoutée brute	35 853 445	35 364 986
Charges de personnel	7 405 468	7 082 832
Impôts et taxes	137 165	135 196
Excédent brut d'exploitation	28 310 813	28 146 958
Autres produits et gains	2 017 780	98 565
Produits financiers	3 015 556	1 060 061
Autres charges et pertes	75 257	43 235
Charges financières	4 691 965	3 303 450
Dotation aux amortissements & provisions	4 859 951	7 011 739
Résultat ordinaire avant IS	23 716 976	18 947 160
Impôts sur les résultats ordinaires	2 600 931	1 927 150
Résultat Net de l'exercice	21 116 045	17 020 010

V. Résultat par action

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Résultat Net	21 116 045	17 020 010	30 881 821
Nombre d'action	39 254 475	33 215 325	33 215 325
Résultat par action	0,538	0,512	0,930

VI. Répartition de capital au 30 Juin 2022

Libellé	Part	Valeur (Valeur nominale de l'action = 1 DT)
STE CFI	71,19%	27 945 261
LLOYD TUNISIEN	12,12%	4 757 642
Divers	16,69 %	6 551 572
Total	100,00%	39 254 475

VII. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société « SOTUVER S.A » se détaillent comme suit :

A- Hypothèques et nantissements

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH, UIB, Amen Bank et BT :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

c. En Nantissement de Rang Utile :

Conformément à l'article 236 et suivants du code de commerce concernant le nantissement sur fonds de commerce, sont en nantissement de rang utile : l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce situé à la zone industrielle BIR MCHERGUA JBEL EL OUEST-ZAGHOUAN, consistant en une unité de fabrication et de commercialisation de tout article en verre ou en produits inscrite au Registre National des entreprises ainsi que les machines marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobile , moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage. Ce nantissement est accordé vis-à-vis la banque de Tunis pour un montant de 12 800 000 DT.

B- Caution Solidaire

Au 31 décembre 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 25 000 000 DT au nom de Sotuver Glass industries. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 30 juin 2023.

Au 30 Juin 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 20 000 000 DT au nom de Sotuver Glass industries. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 30 juin 2023.

C- Crédits

Banque	Principal Crédit (En DT)	Principal restant dû (En DT)
ATTIJARI BANK 2	6 000 000	1 124 064
ATTIJARI BANK 3	2 000 000	762 752
ATTIJARI BANK 4	10 000 000	6 288 866
ATTIJARI BANK 5	4 200 000	2 730 000
ATTIJARI BANK 6	10 000 000	9 523 810
UBCI 1	4 000 000	800 000
UBCI 2	10 000 000	10 000 000
BIAT 2	4 000 000	571 429
Amen Bank	10 000 000	8 810 952
Amen Bank	10 000 000	9 317 630
UIB	5 000 000	529 358
TOTAL	75 200 000	50 458 860

Leasing	Principal Crédit (En DT)	Principal restant dû (En DT)
ATTIJARI LEASING 8	171 738	55 027

D- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 30 juin 2023 à 11 496 902 DT et se détaillent comme suit :

Banque	Montant (En DT)
ATTIJARI Banque	1 994 390
UIB	598 495
BT	6 551 226
AB	1 917 830
UBCI	412 857
ATB	22 104
Total	11 496 902

E- Autres engagements :

Banque	Montant
BH (Crédit Documentaire)	483 715 DT
Engagement par signature	110 000 Euro
ATTIJARI BANK (Facilité de caisse)	84 894 DT

VIII. Notes sur les parties liées

Les opérations entre les parties liées conclues au cours de l'exercice de 6 mois clos le 30 juin 2023 se détaillent comme suit :

- Courant le premier semestre de 2023, la société a acheté des matières premières auprès de la « SVT », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un montant de 733 029 DT. Le compte de la « SVT » dans les livres de « SOTUVER S.A » relatif à ces opérations présente au 30 juin 2023 un solde créditeur de 188 915 DT.

- Courant les exercices antérieurs à 2021, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de la société « ADRIAVETRO », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 103 106 DT. La société « ADRIAVETRO » a versé à la société « SOTUVER » en 2021 un paiement pour 49 087 DT. Le compte de « ADRIAVETRO » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 30 juin 2023 de 54 019 DT.

- Courant le premier semestre de 2023, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 337 986 DT. Le solde fournisseur de la société « Lloyd Tunisien » présente un solde créditeur de 407 315 DT au 30 juin 2023.

Par ailleurs, la « SOTUVER S.A » a déposé un montant de 136 976 DT pour le compte de la société « Lloyd Tunisien », au titre de la couverture des indemnités pour départ à la retraite de son personnel. Ce dépôt s'élève au 30 juin 2023 à 640 504 DT.

- La société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé au cours des exercices antérieurs des prestations au titre des projets en cours pour un montant de 1 624 509 DT. Le solde fournisseur de cette société dans les livres de « SOTUVER SA » s'élève au 30 juin 2023 à 54 882 DT et le solde des avances versées s'élève à 191 742 DT.

- Courant le premier semestre de 2023, la « SOTUVER S.A » a établi à la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun avec « SOTUVER S.A », des notes de débit au titre de la refacturation de charges pour un montant global de 828 679 DT. Le compte de « ALUFOND » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 30 juin 2023 de 1 559 487 DT. Le solde des produits à recevoir est de 952 095 DT au 30 juin 2023.

- Courant le premier semestre de 2023, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de la société « SVT » société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 100 078 DT. Le compte de « SVT » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 30 juin 2023 de 843 419 DT.

- Courant le premier semestre de 2023, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de sa filiale « Sotuver Glass industries » pour un total de 29 236 DT. Le compte de « Sotuver Glass industries » dans les livres de « SOTUVER S.A » relatif à ces opérations présente au 30 juin 2023 un solde débiteur de 5 447 746 DT.

- La société « Vetro Mediterraneo », société détenue par « SOTUVER S.A », a loué au cours des exercices antérieurs à 2023 auprès de la société « SOTUVER S.A » un local d'une superficie de 50 m² sis à la zone industrielle de Djebel Ouest. Le solde débiteur au 30 juin 2023 s'élève à 126 008 DT.

- Courant le premier semestre de 2023, la société « Logistique Magasin Générale », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant de 1 667 384 DT. Le solde fournisseur de la société « Logistique Magasin Générale » présente au 30 juin 2023 un solde créditeur de 1 261 238 DT.

- Courant le premier semestre de 2023, la société « Super Tours », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant de 17 920 DT. Le solde fournisseur de la société « Super Tours » présente au 30 juin 2023 un solde créditeur de 21 884 DT.

- Courant le premier semestre de 2023, la « SOTUVER S.A » a provisionné un montant de 2 015 924 DT au titre de charges communes avec sa filiale « Sotuver Glass industries » dont une note de débit sera établie au cours du deuxième semestre de 2023. Le solde des produits à recevoir s'élève à 2 015 924 DT au 30 juin 2023.

- Courant les exercices antérieurs à 2023, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société « Sotuver Glass industries » pour un montant de 25 000 000 DT.
- Courant les exercices antérieurs à 2023, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société « SOTUVER S.A » pour un montant de 20 000 000 DT au nom de « Sotuver Glass industries ».

IX. Evénements postérieurs

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 18 août 2023. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2023

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A,

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société « SOTUVER S.A », arrêté au 30 juin 2023 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 8 septembre 2023

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG

Fehmi Laourine

INFIRST AUDITORS

Mohamed Triki

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

**SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE DE TEBOULBA
« SOPAT »**

Siège : Essaad -Route Ksour Essef - Mahdia

La Société de Production Agricole de TEBOULBA « **SOPAT** » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 20 septembre 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Jalel HADDAD et Mr Ammar AMRI.

SOPAT SA
BILAN
(exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2022	31/12/2021 Retraité	31/12/2021 Initial
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisé				
Immobilisations incorporelles		1 715 647	1 642 924	1 642 924
Amortissements immobilisations incorporelles		- 1 396 912	- 1 204 141	- 1 204 141
Net	A.1	318 736	438 783	438 783
Immobilisations corporelles		96 175 816	69 579 944	69 579 944
Amortissements immobilisations corporelles		-44 048 377	-40 254 534	-40 254 534
Net	A.1	52 127 440	29 325 410	29 325 410
Immobilisations financières		3 520 970	3 242 224	3 242 224
Provision des Imm. Financières		- 3 389 296	- 2 352 864	- 2 072 864
Net	A.2	131 674	889 360	1 169 360
Total des actifs immobilisés		52 577 850	30 653 553	30 933 553
Autres actifs non courants		58 012	62 505	62 505
Total des actifs non courants		52 635 862	30 716 058	30 996 058
ACTIFS COURANTS				
Stocks		10 236 487	7 072 176	7 072 176
Provisions sur stock produits finis		-	- 6 328	- 6 328
Net	A.3	10 236 487	7 065 848	7 065 848
Clients et comptes rattachés		22 800 049	22 432 657	22 432 657
Provisions des clients et comptes rattachés		- 9 635 492	- 9 667 303	- 9 667 303
Net	A.4	13 164 557	12 765 354	12 765 354
Autres Actifs Courants		6 870 302	9 846 647	9 846 647
Provisions des autres actifs courants		- 893 259	- 3 213 309	- 3 213 309
Net	A.5	5 977 043	6 633 338	6 633 338
Placements et autres actifs financiers		57 073	57 073	57 073
Provisions des placements		- 57 073	- 57 073	- 57 073
		-	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	A.6	1 707 638	1 002 119	1 002 119
Total des actifs courants		31 085 724	27 466 659	27 466 659
TOTAL DES ACTIFS		83 721 586	58 182 717	58 462 717

SOPAT SA
BILAN
(exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2022	31/12/2021 Retraité	31/12/2021 Initial
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		37 861 250	37 861 250	37 861 250
Capital social souscrit non appelé		- 5 000 000	-5 000 000	-5 000 000
Réserves et primes		20 069 109	20 069 109	20 069 109
Résultats reportés		-48 064 205	-47 407 458	-47 407 458
Modifications comptables	P.1	- 6 957 138	- 6 713 591	- 6 713 591
Réserves pour réévaluation	P.2	22 448 719	-	-
Subvention d'investissement		210 311	265 907	265 907
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		20 568 046	- 924 783	- 924 783
Résultat de l'exercice		849 866	- 656 746	- 656 746
Total des capitaux propres avant affectation	P.3	21 417 912	- 1 581 529	- 1 581 529
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	P.4	5 955 148	8 743 667	8 743 667
Autres passifs non courants	P.5	1 232 744	2 084 982	2 084 982
Provisions pour risques et charges		50 000	-	-
Total des passifs courants		7 237 892	10 828 649	10 828 649
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	P.6	42 055 772	32 833 720	32 833 720
Autres passifs courants	P.7	3 782 919	3 599 055	3 879 055
Concours bancaires	P.8	663 806	4 204 112	4 204 112
Autres passifs financiers	P.9	8 563 286	8 298 710	8 298 710
Total des passifs courants		55 065 782	48 935 597	49 215 597
Total des passifs		62 303 674	59 764 246	60 044 246
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		83 721 586	58 182 717	58 462 717

SOPAT SA
ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021 Retraité	31/12/2021 Initial
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus		177 086 181	144 761 382	144 761 382
Autres produits d'exploitation		1 270 409	1 053 292	1 053 292
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	R.1	178 356 590	145 814 674	145 814 674
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks de produits finis et des encours	R.2.1	723 583	- 2 171 171	- 2 186 012
Achats matières premières consommées	R.2.2	-144 804 717	-113 077 278	-113 062 437
Achats d'approvisionnement consommés	R.2.3	- 7 766 616	- 7 330 510	- 7 330 510
Charges de personnels	R.2.4	- 8 888 749	- 8 352 487	- 8 352 487
Dotations aux amortissements et aux provisions	R.2.5	-5 439 774	-5 524 264	-5 366 090
Autres charges d'exploitation	R.2.6	- 9 818 808	- 8 586 790	- 8 586 790
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		-175 995 081	-145 042 500	-144 884 326
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 361 509	772 174	930 348
Charges financières nettes				
Produits des placements	R.3.1	- 2 434 995	- 2 238 885	- 2 238 885
Autres gains ordinaires	R.3.2	1 194 396	922 488	922 488
Autres pertes ordinaires	R.3.3	- 2 550 236	- 122 984	- 122 984
Reprises sur amortissements et provisions	R.3.4	2 460 689	158 174	-
Résultat DES ACTIVITES ORDINAIRES avant impôt		1 031 363	- 509 033	- 509 033
Impôts sur les sociétés	R.4	- 181 497	- 147 713	- 147 713
RESULTATS DES ACT ORD APRES IMPOTS		849 866	656 746	656 746
Effets des modifications comptables en capitaux propres				
	R.5	- 243 547	386 796	386 796
RESULTATS APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		606 319	269 950	- 269 950

Solde Intermédiaire De Gestion
Pour la période allant du 01 Janvier 2022 au 31 Décembre 2022
(exprimé en dinar tunisien)

PRODUITS	31.12.2022	31.12.2021	CHARGES	31.12.2022	31.12.2021	SOLDES	31.12.2022	31.12.2021
Produits d'exploitation	178 356 590	145 814 674	Coût de matières consommées	153 910 632	123 918 258			
Production stockée	2 062 882	1 339 299						
Production	180 419 472	147 153 973	Achats consommés	153 910 632	123 918 258	Marges sur coût matières	26 508 840	23 235 715
Marges sur coût matières	26 508 840	23 235 715	Autres charges externes	9 454 866	8 269 945			
Sous total	26 508 840	23 235 715	Sous total	9 454 866	8 269 945	Valeur ajoutée brute	17 053 974	14 965 770
Valeur ajoutée brute	17 053 974	14 965 770	Impôts et taxes	363 941	316 845			
			Charges de personnel	8 888 749	8 352 487			
Sous total	17 053 974	14 965 770	Sous total	9 252 691	8 669 332	Excédent brut d'exploitation	7 801 283	6 296 438
Excédent brut d'exploitation	7 801 283	6 296 438	Charges financières	2 434 995	2 238 885			
Autres produits ordinaires	1 194 396	922 488	Dotation aux amortissements et prov	5 439 774	5 524 264			
Produits financiers	0	0	Impôts sur les sociétés	181 497	147 713			
Reprises sur amortissements et provisions	2 460 689	158 174	Autres pertes ordinaires	2 550 236	122 984			
Sous total	11 456 367	7 377 100	Sous total	10 606 502	8 033 846	Résultat des activités ordinaires	849 866	(656 746)
Résultat des activités ordinaires	849 866	(656 746)						
Effets positifs des modif. comptables	(243 547)	386 796	Effets négatifs des modif. comptables					
TOTAL	606 319	(269 950)				Résultat Net après modif. Comptables	606 319	(269 950)

SOPAT SA
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinars)

31/12/2022 31/12/2021

FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

Résultat net	849 866	- 656 746
Ajustements pour		
Amortissements et provisions	4 212 070	5 081 597
Provision	1 888 932	-
Résorption frais préliminaire	4 493	-
Reprise sur provision	- 2 460 689	-
Effets des modifications comptables	- 243 547	386 797
Quote-part subvention rapportée au compte de résultat	- 55 596	- 55 627
Plus ou moins-value sur cession des immobilisations	- 74 516	-
Apurement des immobilisations en cours	559 848	-
Variation des		
Stocks	- 3 164 311	2 310 084
Clients	- 367 392	-3 504 069
Autres actifs courants	2 976 345	- 879 455
Fournisseurs d'exploitation	9 222 052	8 223 441
Autres passifs	- 687 823	-1 114 530
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	11 959 732	9 791 492

20

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 5 076 678	-8 197 077
Encaissement provenant de la cession d'immob. corporelles et incorporelles	146 012	1 065 462
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	- 278 746	- 5 949
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	- 5 209 412	-7 137 564

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Encaissements suite à l'augmentation du capital	-	-
Encaissements Prime d'émission	-	-
Encaissement d'emprunts bancaires	-	1 000 000
Encaissement d'emprunts leasing	-	-
Encaissement d'emprunts sur crédit de gestion	24 300 000	-
Remboursements des crédits leasing et bancaires	- 3 154 495	-2 937 473
Remboursement des emprunts sur crédit de gestion	-23 650 000	-
Passif non courant	-	-
Subventions d'investissements reçues	-	216 340
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	- 2 504 495	-1 721 133

VARIATION DE TRESORERIE

	4 245 825	932 795
Trésorerie début de l'exercice	- 3 201 993	-4 134 788
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 043 832	-3 201 993

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA

« SOPAT »

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Les données sont exprimées en dinars

Note 1. Présentation de la société, son activité et son capital

La société SOPAT SA a été créée en 1987, sous la forme d'une S.A.R.L, avec pour objet principal, la production de la viande de poulet, de dinde et de la charcuterie ainsi que la transformation des produits de volaille. En novembre 1989, la "SOPAT" a été transformée en société anonyme.

Son capital social a connu plusieurs augmentations pour atteindre le 18 novembre 2003, 7.386.290 DT divisés en 738.629 actions de 10 DT chacune, libérées dans leur intégralité.

Sur proposition du conseil d'administration du 24/03/2007, l'assemblée générale extraordinaire de la SOPAT tenue le 06/09/2007 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché boursier à la BVMT. La même assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la SOPAT de 2.613.710 DT en numéraires pour le porter à 10.000.000 DT divisés en 2.000.000 actions de 5 DT chacune libérées dans leur intégralité. Ce capital a été ramené en 2008 à 10.500.000 DT par incorporation de réserves. En date du 9 février 2010, il a été décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 dinar et l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2010 a décidé de nouveau, d'augmenter le capital en numéraires de 1.312.500 DT pour le porter à 11.812.500 DT.

22

L'assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 juillet 2012 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 1.181.250 DT, pour le porter de 11.812.500 DT à 12.993.750 DT, et ce, par l'émission de 1.184.250 actions gratuites nouvelles d'un dinar de nominal chacune. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 novembre 2015, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 12.993.750 DT à 18.191.250 DT. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 juillet 2016, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 18.191.250 DT à 21.941.250 DT. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 14 juillet 2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 21.941.250 DT à 27.861.250 DT. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant le mois de septembre 2017.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 13 Mars 2020, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 27.861.250 DT à 37.861.250 DT. La souscription au capital et la libération correspondante a été faite à concurrence de 50 % durant l'exercice 2020.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

La SOPAT est assujettie partiellement à la TVA.

Le siège social et de l'unité d'abattage sont situés à Route Ksour Essef Essad- 5189 Mahdia. La société dispose de plusieurs centres d'élevage dans diverses zones. Pour les besoins de son approvisionnement en volailles, elle exploite également des centres d'élevage au moyen des mécanismes de l'intégration.

Note 2. Principes comptables adoptés

2.1. Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

2.2. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition (sauf terrains et constructions réévalués selon NCT05). Celui-ci comprend le prix d'acquisition majoré de tous les frais accessoires. Les amortissements sont calculés chaque année suivant le mode linéaire et sur les durées d'utilisation suivantes :

Désignation	Amortissements	
	Durée	Pourcentage
Logiciels	3 ans	33%
Fonds de Commerce	20 ans	5%
Droit au bail	20 ans	5%
<u>Constructions</u>		
1- Centres d'élevage	20 ans	5%
2- Nouvel abattoir	20 ans	5%
<u>Matériel</u>		
1-D'exploitation	10 ans	10%
2-D'élevage	3 ans	33%
3-Roulant	5 ans	20%
Équipement de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	7 ans et 3 ans	15% et 33%
Installations Générales, Agencements et Aménagements	10 ans	10%

23

Les immobilisations de faible valeur, inférieure à 500 DT, sont amorties sur une année.

2.3. Immobilisations financières

Sont enregistrés sous cet intitulé, les titres immobilisés, titres de participations considérés comme étant détenus par la société de façon durable, les prêts à long et moyen termes et les dépôts et cautionnements versés.

2.4. Valeurs d'exploitation

La société procède à la valorisation du stock des produits finis selon la méthode du coût de production.

Le cheptel est valorisé au coût d'achat majoré d'une quote-part des coûts directs et indirects pouvant être raisonnablement rattachés au cycle d'élevage des poussins ou des dindonneaux.

Les matières premières, les pièces de rechange et les autres approvisionnements sont évalués selon le coût d'achat moyen pondéré.

2.5. Taxes sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation ;

- des produits en hors taxes,
- des charges liées directement à la charcuterie en hors taxes,
- des autres charges sont comptabilisées au prorata du taux de déduction conformément aux dispositions de l'article 9 §2 du code de la TVA.

Il en est de même pour les investissements.

Note 3. Principaux événements de l'exercice

L'exercice 2022 a connu les événements suivants considérés importants à signaler :

1. La société a procédé à la réévaluation de ses immobilisations corporelles, terrains nus ou bâtis et constructions. Cette réévaluation s'est basée sur des valeurs attribuées aux différents éléments concernés, par un expert indépendant nommé par les autorités judiciaires sur demande de la société. L'impact de cette opération sur différents éléments des états financiers est de l'ordre de **22.449 mDT**.
2. La société a procédé en 2022 à l'apurement de différentes positions figées très anciennes liées à ses relations anciennes avec ses fournisseurs. L'impact final sur le résultat est de l'ordre de **157 mDT**.
3. Un effort important d'investissement et de mise à niveau de l'appareil de production de la société s'est poursuivi en 2022 avec une enveloppe d'investissement de l'ordre de **5.077 mDT**.

Les notes relatives à l'actif

A.1. Immobilisations Corporelles et incorporelles

Désignation	Immobilisations				Amortissements				VCN		
	Début de période	Acquisition	Réévaluation libre 2022	Apurement 2022	Cession	Fin de période	Début de période	Dotation		Reprise	Fin de période
Logiciels	606 735	36 174	-	-	-	642 909	505 602	61 323	-	566 925	75 984
Fonds de commerce	890 088	36 950	-	-	-	926 938	559 075	129 431	-	688 506	238 132
Droit au bail	45 248	-	-	-	-	45 248	43 590	1 712	-	42 302	2 946
Concession marque et brevet	100 853	-	-	-	-	100 853	98 874	365	-	99 179	1 674
Total Immobilisations incorporelles	1 642 924	72 724	-	-	-	1 715 848	1 204 141	192 771	-	1 396 912	318 735
Désignation	Immobilisations				Amortissements				VCN		
Début de période	Acquisition	Réévaluation libre 2022	Apurement 2022	Cession	Fin de période	Début de période	Dotation	Reprise		Fin de période	
Terrains	2 783 218	-	17 658 946	-	-	20 642 164	-	-	-	-	20 642 164
Constructions	15 893 257	370 000	4 589 773	-	-	20 853 030	12 824 456	375 718	-	13 203 174	7 649 856
Matériels et outillages	27 058 313	2 242 956	-	1 430	29 300 239	15 812 021	1 825 788	61	-	17 437 748	11 862 491
Matériels Roullants	5 927 533	345 832	-	295 522	5 977 843	4 574 514	511 596	226 395	-	4 850 805	1 117 038
Equipement de bureau	637 138	124 308	-	-	761 446	382 509	55 133	-	-	417 642	343 804
Matériel Informatique	1 179 670	110 643	-	-	1 290 313	906 710	178 420	-	-	1 065 130	205 183
Installation Glé, Agencement Amén Divers	15 539 967	1 810 515	-	-	17 350 782	5 774 224	1 269 654	-	-	7 043 878	10 306 904
Immobilisations corporelles en cours	559 848	-	-	559 848	-	0	-	-	-	-	0
Total Immobilisations corporelles	69 579 944	5 003 954	22 448 719	559 848	96 175 616	40 254 534	4 019 299	225 466	-	44 048 376	52 127 440
Total général	71 222 868	5 076 678	22 448 719	559 848	97 891 464	41 458 675	4 212 070	225 466	-	45 445 289	52 446 175

Note A1.1

La SOPAT a procédé à la réévaluation d'une partie de ses immobilisations composée des terrains et constructions en exploitation, dont les résultats ont été intégrés dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

Cette réévaluation a permis la constatation parmi les actifs concernés d'une plus-value de l'ordre de **22.449 MDT**.

Cette plus-value a été constatée dans un compte de réserve de réévaluation et placée parmi les capitaux propres à la date du 31 décembre 2022. L'application des valeurs réévaluées et la comparaison avec les amortissements cumulés au 31 décembre 2022 a généré un surplus d'amortissement de **34 MDT** porté en modifications comptables.

Les résultats de cette réévaluation ont été inscrits dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022, sur la base des expertises techniques des éléments à réévaluer diligentées par la SOPAT SA et réalisées par un expert judiciaire indépendant spécialiste en bâtiment désigné par le Tribunal de première instance de Mahdia suite à l'ordonnance sur requête et dont les rapports ont été fournis le 27 février et le 26 mai 2023.

La valeur nette des éléments réévalués sont présentés dans les états financiers de 2022 pour les éléments bruts réévalués diminués des amortissements cumulés constatés à leurs valeurs comptables historiques à la date du 31 décembre 2022. Les détails de calculs sont présentés dans le tableau ci-dessous (en Dinars) :

Bien	Emplacement	Valeur comptable initiale	Amort Cumul 31-12-2022	Valeur Comptable Nette Avant Réévaluation 31-12-2022	Valeur Réévaluée Base Expertise	Écart de Réévaluation	Valeur Comptable Nette 31-12-2022 Après Réévaluation
Terrain "Maken el wajba"	Route Ksour Essef ,Mahdia	6 639 934	6 558 948	80 986	14 164 820	7 524 886	7 605 872
Terrain "Henchir Echikh"	Souassi Route El Jem	1 274 015	708 527	565 488	3 218 850	1 944 835	2 510 323
Terrain "Intilaka "	Bir zrelli Roudhi Boumardes Mahdia	1 548 868	822 661	726 208	2 517 440	968 572	1 694 779
Terrain "Nouha"	Hbitra Mahdia	14 000	0	14 000	334 430	320 430	334 430
Terrain "Nesrine	Beni Hmid Moknin Monastir	994 810	731 420	263 390	1 942 000	947 190	1 210 580
Terrain "Sopat"	Beni hassen Monastir	2 461 260	1 255 715	1 205 546	6 171 920	3 710 660	4 916 205
Terrain "Sopat 1"	Route Ksour Essef ,Mahdia	11 000	0	11 000	1 745 100	1 734 100	1 745 100
Terrain moknine	Moknine Gremdine	1 221 499	936 296	285 203	2 740 900	1 519 401	1 804 604
Terrain boumerdes jaune	Boumerdes Jaune	2 547 266	1 312 588	1 234 678	4 787 800	2 240 534	3 475 212
Terrain boumerdes bleu	Boumerdes Bleu	3 249 689	1 787 800	1 461 889	4 787 800	1 538 111	3 000 000
Totaux		19 962 341	14 113 955	5 848 386	42 411 060	22 448 719	28 297 105

A noter qu'un ensemble de terrains, non rattachés à l'exploitation et proposés à la vente, comptabilisés pour une valeur totale de **405.103 Dinars**, tels que précisés dans le tableau ci-dessous n'ont pas été réévalués en application des dispositions de la norme NCT5.

Désignation du terrain	Valeur comptable en DT
TERRAIN BOUFICHA	42.235
TERRAIN GBOLLATE	16.868
TERRAIN NABEUL	90.000
TERRAIN IMMEUBLE RIDHA KHEBOU	256.000
Total des terrains soumis à la vente	405.103

Note A1.2

Un solde ancien d'immobilisations en cours positionné dans les états financiers pour un montant de **559.848 Dinars** à fait l'objet d'un apurement qui a impacté négativement les immobilisations et le résultat d'égal montant.

Note A.2. Immobilisations Financières

Désignation	31/12/2022	31/12/2021 Retraité	31/12/2021 Initial
Créance rattachée participation Nutritop	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Dépôts et cautionnements	411 661	132 914	132 914
Créances financières (Mohamed LaHmar)	409 300	409 300	409 300
Participation Nutritop	10	10	10
Total	3 520 970	3 242 224	3 242 224
Provision des Imm. Financières	- 3 389 296 -	2 352 864 -	2 072 864
Total	131 674	889 360	1 169 360

Le retraitement a concerné la provision relative à un procès avec un tier lié à la société qui a accordé une caution à la SOPAT SA et qui fait l'objet d'un litige pour son remboursement. Il s'agit du rattachement de la provision à l'actif concerné.

Note A.3. Stocks

Désignation	31/12/2022	31/12/2021 Retraité	31/12/2021 Initial
Matières premières (Aliments, matières pour produits transformés...)	905 089	816 366	2 059 418
Matières premières (Approvisionnements)	1 438 356	1 366 432	-
Emballages et matières consommables	2 139 566	765 220	765 220
Stock en vue d'abattage	-	-	-
Cheptel	3 690 594	2 784 859	2 784 859
Produits finis (volailles et dérivés)	2 062 882	1 339 299	1 462 679
Total	10 236 487	7 072 176	7 072 176
Provisions sur stock	- 0 -	6 328 -	6 328
Total	10 236 487	7 065 848	7 065 848

28

Note A.4. Clients et comptes rattachés

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Clients ordinaires	7 532 667	8 059 903
Clients douteux	9 635 494	5 674 763
Clients, effets à recevoir	140 987	2 072 060
Clients, factures à établir	2 067 596	85 969
Chèques en caisses	1 456 430	1 679 998
Effets et chèques impayés	1 966 876	4 859 964
Total	22 800 049	22 432 657
Provision sur client	- 9 635 492 -	- 9 667 303
Total Clients et comptes rattachés	13 164 557	12 765 354

Note A.5. Autres Actifs Courants

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs débiteurs	1 037 765	3 002 640
Personnel avances et acomptes	181 509	195 377
R/S sur clients	510 798	491 951
Report IS	2 703 047	2 505 163
Report TVA	14 276	31 008
Créance RAVY	498 290	498 290
Créance DINDY	385 000	550 000
Créance NUTRITOP	291 631	291 631
Créance CVR	100 663	470 663
Créance MEDIGRAINS	-	10
Débiteurs Divers	674 952	516 962
Produits à recevoir	22 416	9 104
Compte d'attente	340 377	1 137 621
Charges constatées d'avance	109 578	146 227
Total	6 870 302	9 846 647
Provision sur autres actifs courants	- 893 259	- 3 213 309
Total Autres Actifs Courants	5 977 043	6 633 338

29

Note A.6. Liquidités et Equivalents de Liquidités

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Banques soldes débiteurs	1 424 071	826 431
Caisses	283 567	175 688
Total	1 707 638	1 002 119

Les notes relatives aux capitaux propres et aux passifs

Note P.1. Modifications comptables

Les modifications comptables ont été constatées depuis l'exercice 2013. Elles résultent particulièrement de l'impact de diverses fraudes commises au cours des exercices 2012 et antérieurs, à hauteur de 2 730 802 dinars et d'autres corrections de divers comptes, à hauteur de 576 379 dinars.

En 2019, l'impact du contrôle fiscal des années 2012 à 2015 a été porté en modification comptable pour une valeur de 2 893 951 dinars.

En 2020 l'impact du contrôle fiscal des années 2013 à 2015 a été porté en modifications comptables pour une valeur de 899 255 dinars et corrigé en 2021 de -386 797 dinars, d'où un solde des modifications comptables cumulées au 31 Décembre 2021 est de 6 713 591 dinars.

Au cours de l'exercice 2022 la SOPAT a enregistré en modifications comptables des charges fiscales avec un impact négatif de **131 472 dinars** au titre de la TCL 2019 et un autre impact négatif de **146 353 dinars** au titre de la correction du report IS relatifs aux exercices antérieurs ainsi qu'une correction de l'amortissement antérieur suite à la réévaluation avec un impact positif de **34 279 dinars** pour aboutir à un solde au 31 décembre 2022 de **6 957 138 dinars**.

Note P.2. Réserves de réévaluation

Dans l'objectif de renforcer ses fonds propres, la SOPAT a procédé à la réévaluation libre de ses immobilisations (les terrains et les constructions) à la date du 31 décembre 2022.

Cette réévaluation a fait ressortir une plus-value de **22 448 719 dinars** logée dans le compte réserves pour réévaluation.

Note P.3. Tableau de variation des capitaux propres

Evènements de l'exercice	Capital social	Réserves et primes			Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de la période	Réserve pour Réévaluation	Subvention d'investis.	Total
		Réserve légale	Prime d'émission	Autres Apports						
Capitaux propres au 31/12/2021	32 861 250	742 639	19 050 380	276 090	-47 407 458	-6 713 591			265 907	-1 581 529
Affectation du résultat de l'exercice 2021					-656 747					-
Constatation des résultats de la réévaluation des immobilisations corporelles							22 448 719			22 448 719
Constatation de l'amortissement des Subvention d'investissement									-55 596	-55 596
Constatation des effets des modifications comptables						-243 547				-243 547
Résultat de l'exercice 2022									849 866	849 866
Capitaux propres au 31/12/2022	32 861 250	742 639	19 050 380	276 090	-48 064 205	-6 957 138	22 448 719		210 311	21 417 912

Au niveau du capital social, il reste à libérer une somme de 5000 mDT relative à l'augmentation décidée en 2020 pour 10000 mDT en nominal d'actions et 6000 mDT en prime d'émission et libérée pour la totalité de la prime d'émission et 50% de la valeur nominale des actions.

Note P.4. Emprunts

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Amen Bank (2018)	- 5 955 148	- 8 743 667
Total	- 5 955 148	- 8 743 667

Note P.5. Autres passifs non courants (dettes fiscales à LMT)

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Dettes fiscale 2012 à plus d'un an	-	- 160 293
Dette fiscale 13-14-15 + un an	- 1 142 055	- 1 713 082
Dette fiscale 2021	- 90 689	- 211 607
Total	- 1 232 744	- 2 084 982

Note P.6. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs d'exploitations	- 14 127 009	- 16 065 959
Fournisseurs d'exploitations EAP	- 26 503 582	- 15 092 727
Fournisseurs d'Immobilisations	-	- 50 560
Fournisseurs, factures non parvenues	- 1 425 181	- 1 624 474
Total	- 42 055 772	- 32 833 720

32

Note P-6-1

Les comptes de dettes fournisseurs ont fait l'objet d'apurement des soldes anciens qui a généré un impact positif sur les résultats de l'ordre de **717.518 Dinars** positionné dans les modifications comptables à la date du 31 décembre 2022. Les comptes des fournisseurs et les provisions de leurs soldes débiteurs ont été également impactés d'égal montant.

Cet impact résulte des données ci-dessous :

Compte Comptable	Solde au 31/12/2022 avant apurement	Provisions au 31 décembre 2022 avant apurement	Impact total de l'apurement
401100	-719 570,54		-719 570,54
401400	2 214 546,87	-2 214 546,87	0,00
401401	146 383,47		146 383,47
401700	-50 559,62		-50 559,62
404000	73 883,15	-73 883,15	0,00
408000	-233 494,25		-233 494,25
409000	39 200,00		39 200,00
409800	100 522,31		100 522,31
Totaux	1 570 911,39	-2 288 430,02	-717 518,63

Note P.7. Autres passifs courants

Désignation	31/12/2022	31/12/2021 Retraité	31/12/2021 Initial
Clients intérêts courus	- -	92 312 -	92 312
Clients Ristournes et avoir à établir	- 231 364 -	365 469 -	365 469
Personnels rémunérations dues	- 390 767 -	372 240 -	372 240
Provisions congés à payer	- 446 999 -	369 544 -	369 544
État impôts et taxes	- 1 456 169 -	1 319 025 -	1 319 025
Dettes fiscales suite Vérif. 2012	- 160 293 -	275 000 -	275 000
Dettes fiscales suite Vérif. 2013-2015	- 571 027	-	-
Dettes fiscales suite Vérif. 2021	- 120 918	-	-
Créditeurs parties liées	- 370 442 -	370 442 -	370 442
CNSS	- 580 748 -	498 630 -	498 630
Créditeurs divers	- 306 430 -	211 393 -	211 393
Provision pour risques et charges	-	-	280 000
Total	- 3 782 919 -	3 599 055 -	3 879 055

Le retraitement a concerné la provision relative à un procès avec un tier lié à la société qui a accordé une caution à la SOPAT SA et qui fait l'objet d'un litige pour son remboursement. Il s'agit du rattachement de la provision à l'actif concerné.

Note P.8. Concours bancaires

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Banques soldes créditeurs	- 663 806 -	4 204 112
Total	- 663 806 -	4 204 112

33

Note P.9. Autres passifs financiers

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Crédits de gestion	- 5 500 000 -	4 850 000
Crédit à moins d'un an	- 2 988 518 -	3 305 924
Leasing échéance à moins d'un an	-	48 570
Intérêts Courus	- 74 767 -	94 216
Total	- 8 563 286 -	8 298 710

Les notes relatives à l'état de résultat

Note R.1. Revenus

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes poussins d'un jour	- 6 037 324	- 4 235 831
Ventes aliments de Cheptel	- 18 901 092	- 13 297 050
Ventes dérivées de dindes	- 48 498 326	- 44 233 443
Ventes dérivées de poulet	- 63 932 983	- 47 581 544
Ventes de viandes transformés	- 37 619 055	- 29 699 401
Ventes dindes vifs	- 1 302 482	- 2 691 296
Ventes poulets vifs	- 3 367 455	- 5 330 517
Autres ventes	- 1 270 409	- 1 061 007
Avoirs et ristournes accordés sur ventes	2 572 536	2 315 415
Total	-178 356 590	-145 814 674

Note R.2.1. Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	31/12/2022	31/12/2021 Retraité	31/12/2021 Initial
Produits finis	- 723 583	2 171 171	2 171 171
Stock Cheptel	-	-	14 841
Total	- 723 583	2 171 171	2 186 012

34

Note R.2.2. Achats matières premières consommés

Désignation	31/12/2022	31/12/2021 Retraité	31/12/2021 Initial
Achats poussins d'un jour	5 879 329	4 235 941	4 235 941
Achats dindonneaux	1 488 890	1 349 628	1 349 628
Achats dindes vivants	31 167 012	24 968 355	24 968 355
Achats Poulets vivants	64 718 962	51 243 195	51 243 195
Achats aliments (maïs, soja, cmv...)	35 827 838	28 001 088	28 001 088
Achats matières pour produits transformés	4 756 649	3 301 125	3 301 125
Variation des stocks MP	- 994 457	- 8 273	- 23 114
Prestations de services	2 144 292	916 429	916 429
Prestations de services (éleveurs)	176 266	211 241	211 241
RRR accordées sur achats MP	- 1 858 184	- 2 203 142	- 2 203 142
Frais de transport sur achat	1 498 120	1 061 691	1 061 691
Total	144 804 717	113 077 278	113 062 437

Le retraitement relatif à 2021 a touché les variations des stocks pour 14841 dinars, des cheptels et des produits finis ou en cours.

Note R.2.3. Achats autres approvisionnements consommés

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Matières consommables	1 861 149	1 568 716
Fournitures de bureau	151 610	129 250
Achats des tenues de Travail	333 397	290 834
Produits désinfectants	170 915	208 410
Charge de gaz	366 331	434 790
Achats d'emballages	4 387 105	2 747 770
Variation des stocks d'approvisionnements consommés	- 1 446 270	147 185
Consommation d'électricité	1 642 711	1 537 937
Consommation d'eau	299 669	265 618
Total	7 766 616	7 330 510

Note R.2.4. Charges de personnel

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Salaires et compléments de salaires	7 684 207	7 222 726
Charges sociales légales	1 204 542	1 129 761
Total	8 888 749	8 352 487

35

Note R.2.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	4 246 349	4 035 397
Dotations aux provisions des frais préliminaires	4 493	4 493
Dotations aux provisions pour risques et charges	50 000	280 000
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	102 500	110 172
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	1 036 432	1 094 202
Total	5 439 774	5 524 264

Note R.2.6. Autres charges d'exploitation

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Loyers	985 703	939 417
Entretien	797 389	567 073
Assurance	254 887	359 852
Services extérieurs	920 285	601 776
Honoraires	522 125	394 256
Publications et relations publiques	1 899 866	2 026 421
Frais de transport sur vente	3 351 376	2 773 714
Carburant	480 261	394 499
Mission réception et déplacement	106 639	41 930
Frais postaux et de télécommunication	59 648	72 564
Services bancaires	75 689	97 443
Jetons de présence	1 000	1 000
État impôts, taxes et versements assimilées (TFP, FOPROLS, TCL...)	363 941	316 845
Total	9 818 808	8 586 790

Note R.3.1. Charges Financières Nettes

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Charges financières sur leasing	1 389	8 214
Charges financières sur comptes débiteurs	656 055	574 343
Charges financières sur emprunts LMT	983 957	987 452
Charges financières sur financement de stock	456 063	403 084
Frais d'escomptes	311 918	223 244
Intérêts de retard	32 767	16 566
Pertes de change	38 250	37 456
Gain de change	- 45 403 -	11 474
Total	2 434 995	2 238 885

36

Note R.3.2. Autres gains ordinaires

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Profit exceptionnel	- 1 138 800 -	866 861
Quote part subvention inscrite au compte résultat	- 55 596 -	55 627
Total	- 1 194 396 -	922 488

Note R.3.3. Autres pertes ordinaires

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Pertes Exceptionnelles	2 550 236	122 984
Total	2 550 236	122 984

Note R.3.4 Reprises sur amortissements et provisions

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Reprise sur provision pour dépréciation des stocks	-6 328	-67 655
Reprise sur provision pour dépréciation des créances	-134 311	-90 519
Reprise sur provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	-2 320 050	-
Total	-2 460 689	-158 174

Note R.4. Impôts sur les sociétés

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Impôt sur les sociétés	181 497	147 713
Total	181 497	147 713

Note R.5. Effet des modifications comptables

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Modifications comptables	- 243 547	386 796
Total	- 243 547	386 796

Notes complémentaires

Note NC.1. Engagements hors bilan

Libellé	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Engagements donnés		39 971 728	40 037 475
Hypothèques & Nantissements sur fonds de commerce	1	34 510 300	34 510 300
Effets escomptés et non échus :	2	4834 126	4899 873
Garantie de rachat d'actions :	3	627 302	627 302
Engagements reçus		15 716 172	15 716 172
Engagements reçus des frères Lahmar	4	7 401 884	7 401 884
Engagements reçus de Lahmar Holding	5	2 141 584	2 141 584
Garanties réelles reçues de débiteurs divers	6	6 172 704	6 172 704

1. L'évaluation des engagements hors bilan au titre des crédits long terme et court terme octroyés par les banques se basent sur les inscriptions au niveau des contrats de prêts en vigueur.
2. Les escomptes d'effets sont alimentés par des lignes de crédit à court terme octroyées par les banques et qui ne sont pas couvertes par des garanties réelles.
3. La société a garanti des souscripteurs au capital de la société AVITOP, en 2000 et 2001, pour le rachat des actions par eux souscrites. Lors de l'introduction de la SOPAT en bourse, les principaux actionnaires de la société, à cette date, s'étaient engagés à assumer ladite garantie de rachat. Mais à ce jour, et en l'absence d'un accord avec un des souscripteurs concernés, la SOPAT reste redevable de cette garantie, dont le montant réclamé par l'intéressé, s'élevait au 31 mars 2012, à 627 302 DT. Selon le protocole d'accord signé par les frères Lahmar avec le Groupe Rose Blanche, le montant dont la SOPAT sera redevable en application de cette caution sera pris en charge par le Groupe Rose Blanche.
4. Les principaux actionnaires de la SOPAT à la veille de son introduction en bourse, en 2007, Messieurs Fethi, Rached et Imed LAHMAR se sont engagés à prendre en charge tous les engagements hors bilan de la société à cette date qui se sont élevés à 7 401 884 DT.

Compte tenu du protocole d'accord signé entre les Sociétés MEDIGRAIN, MCSR, UNAGRO, GSS, ACN et TRANSFOOD d'un côté, et les Frères LAHMAR d'un autre côté, les procédures d'octroi des mains levées sont engagées.
5. Il s'agit au départ d'un nantissement de la participation de la SOPAT dans le capital des sociétés Nutritop, Avitop et Logitop. Après la cession des dites participations à la société Lahmar Holding, un droit de suite est conféré par la force de la loi aux banques.
6. Il s'agit de garanties réelles, hypothèques et cautions solidaires reçues des clients et éleveurs de cheptel, en garantie de leurs dettes envers la société.

Note NC.2. Informations sur les parties liées

GALLUS

La SOPAT a acquis au cours de l'année 2022 du poulet et dinde vifs auprès de la société mère GALLUS pour une valeur de 37 377 333 DT. Le solde au 31/12/2022 est de 12 322 343 DT.

La SOPAT a vendu à la société GALLUS au cours de l'année 2022 du poulet pour une valeur totale de 6 794 DT.

ACN

La SOPAT a acquis auprès de la société ACN, partie liée, de la matière première pour une valeur de 31 395 570 DT. Le solde au 31/12/2022 est de 14 323 710 DT.

STPA

La SOPAT a acquis auprès de la société STPA, partie liée, au cours de l'année 2022 des aliments pour bétail pour une valeur de 3 176 091 DT. Le solde au 31/12/2022 est de 701 437 DT.

SAVINORD

La SOPAT a acquis auprès de la société SAVINORD, partie liée, au cours de l'année 2022 des poussins et poulets vivants pour élevage pour une valeur de 2 353 796 DT. Le solde au 31/12/2022 est de 1 198 096 DT.

MCSR

La SOPAT a acquis auprès de la société MCSR, partie liée, de la matière première pour une valeur de 55 386 DT. Le solde au 31/12/2022 est nul.

FLEXOPRINT

La SOPAT a acquis auprès de la société FLEXOPRINT, partie liée, Achats emballages pour une valeur de 78 953 DT. Le solde au 31/12/2022 est 11 850 DT.

Centrale de viandes rouges -CVR

La SOPAT a avancé à la société CVR, depuis 2012, un montant de 100 663 DT.

Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

Destinataires du rapport :

Messieurs les Actionnaires de la Société De Production Agricole de Teboulba, SOPAT,

Société Anonyme Faisant Appel Public à l'Épargne.

Messieurs les actionnaires,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserves

- 1.** Dans le cadre de la mission de commissariat aux comptes de la société SOPAT - SA, qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'exercice comptable arrêté le 31 décembre 2022 et couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Les états financiers examinés sont composés du bilan totalisant **83.721.586 DT** de l'état de résultat se soldant par un résultat bénéficiaire de **849 866 DT** avant modifications comptables, de l'état des flux de trésorerie et des différentes notes qui leur sont annexées.

- 2.** À notre avis, sous réserve des observations décrites dans le paragraphe **3**, ci-dessous de notre rapport «Fondement de l'opinion d'audit avec réserves», les états financiers de la société SOPAT-SA, ci-joints, sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle, pour leurs aspects significatifs de sa situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, au décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des différentes Normes Comptables Tunisiennes, ou Internationales, applicables aux activités de la société.

Fondement de l'opinion d'audit avec réserves

3. L'audit des états financiers de l'exercice 2022 a conduit à la formulation des observations suivantes relatives aux différentes composantes des états financiers et susceptibles d'impacter notre avis :

3.1. Les immobilisations corporelles et incorporelles qui totalisent au 31 décembre 2022, **97.891 mDT** en valeurs brutes et **52.446 mDT** en valeurs nettes, ont fait l'objet d'un inventaire physique de fin d'année mais dont les résultats ne sont pas encore rapprochés avec les données comptables pour confirmer les différents comptes d'immobilisations positionnés dans les états financiers de l'exercice 2022.

Les résultats des rapprochements avec les données comptables et leurs éventuels impacts sur les comptes d'immobilisations et d'amortissements n'ont pu être déterminés.

3.2. Les créances clients sont positionnées dans les états financiers au 31 décembre 2022 pour **22.800 mDT** pour leurs valeurs brutes et pour **13.165 mDT** pour leurs valeurs nettes. L'examen des différents soldes arrêtés au 31 décembre 2022 démontrent l'existence de créances ou de parties de créances qui sont figées et présentant des risques de recouvrement pour **1.755 mDT**, dont **1.245 mDT** sont couverts par des garanties reçues par la SOPAT SA. L'insuffisance de provisions pour dépréciation des créances douteuses sont estimées à **510 mDT**.

La société n'a pas procédé à la constatation de ces provisions pour dépréciation nécessaires pour couvrir de tels risques à la date du 31 décembre 2022.

3.3. Des composantes des états financiers positionnées dans le bilan arrêté au 31 décembre 2022, comptes d'actifs et de passifs, comportent des positions figées ou non justifiées relatives à des transactions anciennes non apurées. Le total est estimé à **935 mDT** au titre des soldes débiteurs et **588 mDT** au titre des soldes créditeurs.

Les soldes débiteurs de **935 mDT** résultent d'un ensemble de comptes à soldes débiteurs totalisant **11.464 mDT** et provisionnés à hauteur de **10.529 mDT** au 31 décembre 2022.

Leur apurement pourrait impacter différentes composantes du bilan de la SOPAT et sa situation nette. L'impact définitif ne pourra être calculé qu'une fois les travaux de justification achevés et les décisions conséquentes prises par les instances dirigeantes de la société.

3.4. La société SOPAT SA fait l'objet d'un ensemble de procès en cours engagés à son encontre ou par elle, notamment en matière pénale, civile et de prudhomme.

Les conséquences financières éventuelles pouvant impacter ses différentes positions comptables ne sont pas estimées et portées dans les états financiers de l'exercice 2022. Les informations disponibles à leur sujet ne nous permettent pas d'estimer le montant de cet impact.

3.5. L'administration fiscale considère que les opérations d'abattage et de conditionnement des volailles en l'état ne sont pas soumises à la TVA, ainsi que l'acquisition des viandes blanches en l'état, nécessaire à la production de viandes transformées, toutefois demeurent soumises à la TVA les produits de viandes blanches transformés ou hachés. La définition des catégories de viandes blanches transformées ou hachés n'a pas fait l'objet d'une précision de la part de l'administration fiscale.

La SOPAT SA soumet à la TVA les produits transformés selon ses propres jugements.

L'impact d'une éventuelle divergence d'interprétation avec l'administration fiscale sur la définition des produits transformés ou hachés n'a pu être déterminé.

4. Paragraphes d'observations

- 4.1.** La SOPAT SA a procédé au 31 décembre 2022 à une réévaluation de ses immobilisations corporelles et notamment ses terrains nus ou bâtis avec leurs constructions.

Les valeurs brutes réévaluées ont été estimées sur la base de rapports d'expertises effectuées par un expert indépendant nommé par les autorités judiciaires compétentes. Cette réévaluation, a abouti à la constatation dans les capitaux propres à la date du 31 décembre 2022 d'une réserve pour réévaluation des comptes d'actifs immobilisés pour un montant de **22.449 mDT**, ce qui a permis d'aboutir à une valeur des capitaux propres à la même date de **20.568 mDT**.

Les détails des calculs de la réévaluation et les résultats dégagés sont présentés dans la note **A1.1**.

- 4.2.** La SOPAT SA a procédé à l'apurement de différents soldes figés pour des montants débiteurs de **2.131mDT** DT et créditeurs de **2.288 mDT**.

L'impact compensé de cette décision est de l'ordre de **157 mDT (positif)** et qui a été positionné à la date du 31 décembre 2022 dans les comptes de résultat.

4

Cet impact résulte d'un apurement d'un solde figé constaté dans les immobilisations en cours pour **560 mDT** et qui a impacté les immobilisations et le résultat. **Note A1-2**

Il résulte également de l'apurement opéré sur les comptes des fournisseurs avec un montant total de **717 mDT** et qui a impacté positivement le résultat et les comptes des fournisseurs. **Note P-6-1**.

- 4.3.** Les états financiers de l'exercice 2022 dégagent une situation nette des capitaux propres après le résultat de l'exercice, positive de **21.418 mDT**. Cette situation résulte particulièrement de l'intégration parmi les capitaux propres, à la date du 31 décembre 2022 d'une réserve pour réévaluation des comptes d'immobilisations corporelles pour une somme totale de **22.449 mDT**. En l'absence de cette réévaluation les capitaux propres seraient négatifs de **1.031 mDT** à la date du 31 décembre 2022.

5. Questions Clés de l'audit des états financiers

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la SOPAT SA au titre de l'exercice 2022.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins d'asseoir notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur chacune de ces questions.

Nous avons considéré que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1. Quantification et évaluation des stocks d'exploitation de la société :

a. Description du point clé de l'audit

De par son activité, la SOPAT gère plusieurs catégories de stocks qui impactent significativement ses performances. Il s'agit particulièrement des stocks de cheptels et des viandes et accessoires produits, frais ou congelés.

Les stocks d'élevage ne peuvent faire l'objet d'un recensement physique à l'unité à la date d'arrêt des états financiers. Les flux d'entrée des viandes produites ne sont pas suivis de manière rigoureuse dans les applications de gestion des stocks sécurisées.

La valorisation de ces stocks est faite sur la base d'outils bureautiques ne présentant pas les sécurités nécessaires et suffisantes.

Cela expose cette catégorie d'actifs à un risque inhérent à l'activité de la SOPAT SA et constitue une zone d'attention majeure compte tenu de l'importance des montants positionnés dans les états financiers et de leurs impacts sur les résultats de la société.

b. Réponses d'audit apportées

Pour couvrir cette question clé, nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la SOPAT pour la gestion des différents flux d'entrée et de sortie de chaque catégorie des stocks.

Pour les stocks de cheptels de l'ordre de **3.691 mDT** au 31 décembre 2022, soit 36% de la valeur brute des stocks, nous avons mis en place les diligences nécessaires pour avoir l'assurance que les prélèvements effectués en 2023 sur les quantités positionnées en stocks au 31 décembre 2022, ne présentent pas de différences significatives.

Pour les stocks de produits finis de l'ordre de **1.838 mDT** au 31 décembre 2022, soit 18% de la valeur brute des stocks, nous avons assisté aux opérations de recensements physiques réalisées au 31 décembre 2022, aussi bien pour les produits frais que les articles congelés, et vérifié que les quantités recensées ont été valorisées et présentées dans les états financiers à la même date.

Nous nous sommes assurés que les pertes de valeurs sont suffisamment provisionnées dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

2. Évaluation des créances clients et des provisions pour dépréciation :

a. Description du point clé de l'audit

La SOPAT SA opère avec une clientèle variée, allant des grandes surfaces aux restaurateurs et opérateurs similaires.

Le montant des créances présentées dans les états financiers est de l'ordre de **13.165 mDT** en valeurs nettes, soit 16% de la valeur totale des actifs.

Parmi les créances figurent des soldes anciens qui ne sont pas suivis de manières rigoureuses dans les applications de gestion commerciale et ne sont pas apurées conséquemment.

D'autres créances relativement récentes font l'objet de procès en recouvrement dont les procédures sont longues et l'aboutissement effectif du recouvrement n'est pas toujours certain.

b. Réponses d'audit apportées

Nos travaux ont notamment consisté à :

- ✓ Examiner les mécanismes de recouvrement et de suivi des créances mis en place par la SOPAT SA ;
- ✓ Estimer l'importance des garanties reçues pour couvrir les risques de recouvrement liés aux créances les plus importantes ;
- ✓ Vérifier les recouvrements ultérieurs sur les créances positionnées dans les états financiers au 31 décembre 2022 ;
- ✓ Analyser les mouvements de l'exercice 2022, déterminer les créances figées ou en retard de recouvrement et vérifier les raisons ;
- ✓ Apprécier les procédures contentieuses et de déclenchement des actions conséquentes, d'estimation des risques liées aux créances et de comptabilisation des provisions pour dépréciations nécessaires ;
- ✓ Apprécier la suffisance des provisions des créances compte tenu des garanties reçues des clients, l'avancement des procédures contentieuses et les recouvrements effectués auprès des principaux clients. La société a effectué en 2022 un travail d'analyse, basée sur ses appréciations, des créances et de réajustement des provisions, compte tenu des chances de recouvrement et des possibilités de mise en recouvrement des garanties reçues.

6

3. Appréciation des risques des affaires en cours

a. Description du point clé de l'audit

Dans ses relations avec les tiers, la SOPAT SA est susceptible de faire l'objet de différents procès en sa qualité de défenderesse ou de demanderesse. L'impact de tels procès notamment pour les risques de condamnation à des dommages-intérêts devrait être estimé et acté dans les états financiers.

b. Réponses d'audit apportées

Nos travaux ont comporté le suivi des procédures engagées par la société pour étayer ses positions quant à son statut fiscal eu égard aux dispositions qui lui sont applicables.

Nous avons examiné les différentes affaires gérées par les instances de la SOPAT SA, en interne ou en la confiant à des prestataires, à l'effet de mesurer leurs impacts sur les positions comptables et financières de la société.

4. Appréciation des opérations avec les parties liées

a. Description du point clé de l'audit

La SOPAT SA s'approvisionne auprès des sociétés du groupe RBG en différents produits et matières nécessaires à son exploitation. Il s'agit principalement des poussins, volailles et aliments.

Le total de tels approvisionnements en 2022 serait de l'ordre de **74.358 mDT**, soit 47% environ des achats de l'année.

b. Réponses d'audit apportées

Nos travaux ont comporté le suivi des procédures engagées par la société pour effectuer les approvisionnements auprès des sociétés du groupe et la vérification de l'existence de justifications probantes pour les transactions les plus significatives en 2022.

Nous avons également vérifié que les paiements sont effectués dans des conditions normales et sans recourir à des privilèges particuliers. Nous avons examiné les soldes de fin de l'exercice 2022 et demandé leurs confirmations de la part des sociétés concernées.

5. Appréciation des opérations de réévaluation des immobilisations corporelles

a. Description du point clé de l'audit

La SOPAT SA a procédé à la date du 31 décembre 2022 à la constatation dans ses états financiers des résultats de l'opération de réévaluation de ses actifs immobilisés et notamment les terrains et les constructions.

Cette réévaluation a été réalisée par le recours à un expert spécialiste dans le domaine immobilier et qui a été désigné par les tribunaux sur la base des demandes faites par la SOPAT SA.

Les valeurs dégagées par l'expertise ont été prises comme base pour l'estimation de la réserve de réévaluation en les comparant aux valeurs brutes comptables.

7

b. Réponses d'audit apportées

Nous avons procédé à la vérification des conditions d'application de la norme comptable en vigueur relative à la réévaluation des immobilisations et notamment le regroupement des éléments de même nature sous la même rubrique réévaluée, l'isolation des éléments ne faisant pas partie de son exploitation, la comparaison des éléments portés dans les rapports d'expertise avec ceux considérés pour le calcul et la détermination de la réserve de réévaluation et sa constatation comptable.

Rapport du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022

6. Les éléments du rapport du conseil d'administration qui vous est présenté, notamment pour les informations significatives à caractères comptables qui y figurent, sont conformes aux états financiers de l'exercice 2022.

La responsabilité du rapport de gestion du conseil d'administration incombe à votre conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations significatives données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration, par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport, et de ce fait, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour la préparation des états financiers

- 7.** L'organe de direction de la société SOPAT SA est responsable de la préparation des états financiers conformément au système comptable des entreprises en Tunisie, tels que décrit par les textes indiqués dans le paragraphe **3** ci-dessus, et aux différents textes régissant ses activités en Tunisie.

L'organe de direction de la société est également responsable de la conception, la mise en place et l'application des procédures de contrôle interne qu'il considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes.

C'est aux responsables de la société qu'il incombe d'évaluer la capacité de leur entité à poursuivre son exploitation et de communiquer le cas échéant sur toute question relative à la continuité de son exploitation et d'appliquer les principes et méthodes comptables appropriés conséquents.

Responsabilité de l'auditeur

- 8.** Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites ci-dessous.

Nous sommes indépendants de la société SOPAT SA, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent aux missions de commissariat aux comptes en Tunisie et nous nous sommes acquittés des responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments significatifs probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

8

- 9.** Nos objectifs pour la mission d'audit, réalisée dans le cadre du commissariat aux comptes de la société SOPAT SA, sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes et de délivrer un rapport sur notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales permettrait toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter d'erreurs ou de fraudes et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent impacter les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. Nous procéderons, en outre, à :

- 9.1.** L'identification et l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, la conception et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et la réunion des éléments significatifs probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- 9.2. L'acquisition d'une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir les procédures d'audit appropriées dans les circonstances, mais sans avoir pour but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.
- 9.3. L'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- 9.4. L'appréciation du caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe de la continuité d'exploitation, et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

10. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et financière et à la préparation des états financiers.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous avons constaté, à travers l'image dégagée par l'étude du système d'information utilisée par la société pour le traitement des données financières et comptables de l'exercice 2022, l'existence de mécanismes de traitements manuels de la plupart des flux aboutissant à la valorisation des stocks de la société. Les organes en charge du suivi de telles transactions font usage d'applications bureautiques, non sécurisées, pour la saisie et le traitement des données sur la base des informations collectées auprès des responsables des centres de production.

9

Des efforts d'automatisation de l'enregistrement des flux et de la détermination des prix et coûts des stocks aux différents stades d'activités, sont actuellement en cours à l'effet d'aboutir à un suivi informatisé et sécurisé aux différents stades de la chaîne des transactions de la société. Leur exploitation future aboutirait à des coûts et des prix plus précis pour la valorisation des transactions et des différentes catégories des stocks.

11. Respects des textes réglementaires

- 11.1. L'article 3 de la loi N° 94-117 du 14 novembre 1994, Portant Réorganisation du Marché Financier, telle que modifiée par la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du Marché Financier, de la loi N°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières et la loi n°2009-64 du 12 août 2009 portant promulgation du code de prestations des services financiers aux non-résidents, précise que «, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétique, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis prévue par l'article 63 de la présente loi, dans un **délai de quatre mois**, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- ✓ L'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le conseil d'administration ou par le directoire,
- ✓ Les documents et les rapports prévus, selon le cas, par les articles 201 ou 235 du code des sociétés commerciales et l'article 471 dudit code. Le rapport annuel sur la gestion de la société doit comporter les informations arrêtées par règlement du Conseil du Marché Financier et particulièrement, un exposé sur les résultats des activités, leur évolution prévisible et éventuellement les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers, ainsi que des éléments sur le contrôle interne,
- ✓ Les rapports du ou des commissaires aux comptes visés, selon le cas, aux articles 200, 269 et 472 du code des sociétés commerciales. Lesdits rapports doivent contenir une évaluation générale du contrôle interne.

Le délai de 4 mois précisé ci-dessus n'a pas été respecté par la SOPAT SA au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Tunis le 10 Août 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AMMAR AMRI

JALEL HADDAD

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Relatif aux états financiers de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

Destinataires du rapport :

Messieurs les Actionnaires de la Société de Production Agricole de Teboulba, SOPAT SA

Société Anonyme Faisant Appel Public à l'Epargne,

Messieurs les actionnaires,

1. En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la ***Société de Production Agricole de Teboulba, SOPAT SA***, qui nous a été confiée par votre honorable assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif aux conventions visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, au titre de l'exercice 2022.
2. Les conventions signalées ci-dessous résultent des informations s'y rapportant reçues de l'organe de direction de la société ou des opérations liées dont nous avons pris connaissance dans le cadre de nos procédures habituelles d'audit.

Notre mission ne comporte pas la réalisation de travaux spécifiques de recherche de l'existence des conventions visées.
3. Durant l'exercice 2022, les conventions suivantes, rentrant dans le cadre des dits articles, ont été passées ou ont continué à produire leurs effets :

- 3.1. La société a obtenu des crédits bancaires pour financer ses investissements. Au 31 décembre 2022, les encours des divers crédits présentent les soldes suivants :

Références crédits	Montant du crédit initial en DT	Reste à rembourser au 31 décembre 2022 en DT		
		A long Terme	A court Terme	Total
Amen Bank 3700mDT	3 700 000	938 195	680 140	1 618 335
Amen Bank 1300mDT	1 300 000	517 001	224 523	741 524
Amen Bank 1200mDT	1 200 000	408 008	204 926	612 934
Amen Bank 3600mDT	3 600 000	882 088	651 225	1 533 313
Amen Bank 3600mDT	3 600 000	685 994	633 212	1 319 206
Amen Bank 1000mDT	1 000 000	246 190	178 414	424 604
Amen Bank 1000mDT	1 000 000	485 777	216 078	701 855
Amen Bank COVID	1 791 895	1 791 895	0	1 791 895
Total	17 191 895	5 955 148	2 788 518	8 743 666

L'encours des crédits obtenus pour le financement du cycle d'exploitation est de **5.500 mDT** à la date du 31 décembre 2022. La SOPAT SA bénéficie également d'un crédit permanent de **200 mDT** sous la forme d'un billet de trésorerie souscrit par la société GALLUS SA détenant 70% du capital.

- 3.2. Les investissements réalisés par la société courant l'exercice 2022, achevés ou en cours, sont de l'ordre de **5.077 mDT** et correspondent à des acquisitions de logiciel, de fonds de commerce, d'équipement d'abattage, de matériel de transport, d'aménagement de points de vente...

Les cessions d'immobilisations en 2022, en valeurs brutes d'acquisition sont de l'ordre de **297 mDT**. Les apurements des comptes des immobilisations en cours en 2022 sont de l'ordre de **560 mDT**.

- 3.3. La SOPAT SA a procédé en 2017 au paiement à Amen BANK d'un montant de **1.000 mDT** en règlement de cautions précédemment données au profit de cette banque pour le compte la société DINDY pour un montant de **1.000 mDT**. La somme payée pour le compte de DINDY pour **615 mDT** a été remboursée à la SOPAT par le groupe RBG en exécution des accords liés aux transactions sur les actions GALLUS. Il en résulte un solde de **385 mDT** est en attente de recouvrement à la date du 31 décembre 2022.
- 3.4. La société s'est approvisionnée en 2022 en divers produits auprès des sociétés apparentées appartenant au groupe RBG.

Les mouvements et les soldes conséquents arrêtés au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Sociétés	Total des achats nets en 2022 En DT	Solde créditeur au 31 décembre 2022 En DT
ACN	31 395 570	14 323 710
MCSR	55 386	0
SAVINORD	2 353 796	1 198 096
FLEXO-PRINT	78 953	11 850
STPA	3 176 091	701 437

3.5. La SOPAT SA s'est approvisionnée au cours de l'exercice 2022 en poulet et dinde vifs auprès de la société mère GALLUS SA pour une valeur de **37 377 333 DT**, le solde de leurs transactions est de **12 322 343 DT** à la date du 31 décembre 2022. Elle a également vendu à la société GALLUS SA au cours de l'exercice 2022 de la viande et dérivées pour une valeur totale de **6 794 DT**.

3.6. La société SOPAT SA avait avancé à la société CVR, faisant partie du RBG, une somme de **100 663 DT** depuis 2012 et qui continue à figurer dans les créances présentées dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

3.7. Les rémunérations des dirigeants constatées au titre de l'exercice 2022, se présentent ainsi :

Désignation des dirigeants	Fonction	Salaire brut annuel En DT	Cotisations sociales et fiscales En DT	Bons d'essence En DT	Coût de l'amortissement de voiture de fonction En DT
Mr. Skander MAKNI	DG	241.143	51.050	12.562	2.615
Mr. Kamel BELKHIRIA	Président CA	0	0	0	0

Tunis le 10 Août 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AMMAR AMRI

JALEL HADDAD